

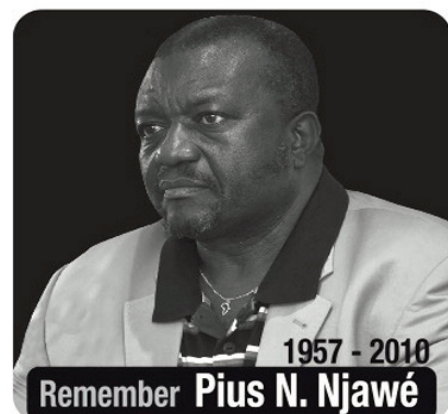
Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : **Pius N. NJAWE** Directeur de publication: **Jean François CHANNON**

N° 5250 DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien



Marches réprimées du 26 janvier

Que cache l'arrestation de Michèle Ndoki ?

• *La vice-présidente du directoire des femmes du Mrc a été arrêtée hier par les Forces de défense et de sécurité, puis déportée vers Yaoundé*

P.4



Hôpitaux publics

L'hémodialyse, la croix et la bannière

• *Entre fonctionnement trépidant et ruptures de stocks des consommables à Yaoundé et Douala*

P.5

Jacques Maboula Mboya

« La crise anglophone est une obsession communautariste »

Lire l'interview du maire de Yabassi

P.11

Affaire Kamto

Les avocats récusent le Tribunal militaire

• *Sa défense évoque des textes internationaux ratifiés par le Cameroun qui interdisent les instances judiciaires militaires à juger les civils*

P.3

Au coeur de la société

Par Edouard KINGUE

Le train sifflera encore

Jean Ernest Ngalle Bibehe a dévoilé le 20 février dernier au salon Promote les premières actions en rapport avec la relance complète du trafic ferroviaire entre les deux principales villes du Cameroun.

La catastrophe ferroviaire du 21 octobre 2016 à Eséka avait mis en sommeil le transport des passagers par train entre les villes de Douala et de Yaoundé. « *Le transport voyageurs n'est pas abandonné. Actuellement nous avons des petites voitures qui arrivent encore à desservir quelques villes entre Douala et Yaoundé* ». Pour un retour à la normale, le ministre Ngalle Bibehe a fait savoir que le gouvernement et Camrail ont entamé un programme d'acquisition de voitures. Sur les 9 locomotives programmées 5 sont déjà arrivées et 4 le seront incessamment. 25 voitures voyageurs en cours d'acquisition devraient être reçues cette année. En outre, 5 modules Autorail devraient arriver l'année prochaine.

Quand ? On verra bien. L'onde de douleurs continue à traverser la mémoire sur cette tragédie.

Selon nos informations onze actuels et anciens employés du groupe Bolloré avaient été reconnus coupables d'« *homicide involontaire* » dans la catastrophe d'Eséka, qui avait fait 79 morts en 2016.

Trois ans après l'accident ferroviaire le plus meurtrier survenu au Cameroun et un an après l'ouverture de ce procès, les avocats des ayants droit et des rescapés du déraillement du train Inter city 152, qui dénonçaient régulièrement l'« *attitude dilatoire* » du groupe Bolloré, sont toujours sur le dossier.

« *Nous sommes malheureux parce que la société Camrail a été déclarée civilement responsable, avait réagi Me Emmanuel Massoda, l'un des avocats de la compagnie ferroviaire. Nous sommes malheureux parce que nous avons souhaité dès le départ que l'opinion camerounaise et internationale soit édifiée sur les causes de l'accident survenu à Eséka.* » Le 23 mai 2017, la commission d'enquête formée par les autorités au lendemain du déraillement avait conclu à « *la responsabilité, à titre principal, du transporteur, la société Camrail* ».

Blessée à la jambe et aux deux bras lors du déraillement et encore victime aujourd'hui « *d'atroces cauchemars* », Céline a « *trop crié* » de joie lorsqu'elle a

appris, depuis Douala, la capitale économique, la condamnation de Camrail. « *Je ne pensais pas que le puissant Bolloré pouvait être condamné, s'étonne la jeune femme, jointe par téléphone. Maintenant, je pense que ces grosses entreprises doivent comprendre que la vie des pauvres gens comme nous est aussi importante.* »

Parti de Yaoundé, le train 152 de la Camrail composé d'une locomotive tractant seize voitures et un fourgon à bagages, à destination de Douala (une partie du Transcamerounais) avait déraillé à proximité de la gare d'Eséka : une quinzaine de voitures se sont renversées dont quatre ont basculé dans un ravin.

À l'hôpital de district d'Eséka, plus de cinq cents blessés avaient été transportés avant d'être acheminés dans des hôpitaux de Douala et de Yaoundé. Un bilan établi le 24 octobre faisait état d'au moins soixante-dix-neuf morts et de cinq cent cinquante et un blessés. Ce bilan était considéré comme largement sous-estimé, d'autant que les autorités qui le donnaient avaient d'abord, tout simplement, nié l'accident lui-même. La télévision nationale évoquait initialement un bilan d'au moins soixante morts et plus de six cents blessés, l'agence Reuters évoquait pour sa part « *au moins soixante-quinze morts* ».

Certains passagers avaient mis en cause la vitesse excessive du train. Un responsable de l'entreprise Bolloré avait confirmé que la vitesse du train était « *anormalement élevée* ». Éric Melet, président de Bolloré African Railways, avait précisé que « *des éléments [...] semblent montrer que le train en approche était à une vitesse de l'ordre de 80-90 km/h dans des zones où il aurait dû être à des vitesses beaucoup plus basses* ». En effet, selon ce dirigeant, la vitesse est limitée à 40 ou 50 km/h dans les zones de ralentissement contre 80 à 90 km/h sur le reste du parcours.

Quelle est en définitive la cause ? Des Camerounais s'exprimant sous couvert d'anonymat mettaient en cause la qualité du système de freinage du train. Camrail assurait que le système de freinage avait été contrôlé. Le conducteur a cependant vu son bulletin d'ordres validé par la hiérarchie.

Dans un reportage du 22 novembre 2016 du correspondant de France 24 au Cameroun, Patrick Fandio et

Zigoto Tchaya affirment - documents exclusifs à l'appui - que la commission d'enquête relève des défaillances graves du transporteur Camrail. Benoit Essiga, ex-conducteur et expert consulté par la commission parle d'un « *choc violent ayant déchiqueté les wagons bondés* ». Le reportage produit une « *feuille de composition* », document de Camrail, enregistrant dix-sept voitures pesant 675 tonnes, soit 25 tonnes de plus que le maximum - 650 tonnes - fixé par le transporteur dans son « *instruction générale S7.014* » de procédures internes. Le conducteur a dû obtenir un « *Bulletin d'ordre ou Avis N° 011142814* » signé le 21 octobre par sa hiérarchie pour quitter la gare en surcharge. Les huit voitures CSR de marque Nanjing Puzhen Co., Ltd14, achetées en Chine en 2013 et, « *d'après les calculs de l'expert, rajoutées à la hâte au convoi* », sont répertoriées dans les documents Camrail comme présentant un freinage déficient. L'expert conclut à un excès de vitesse dû à un défaut de freinage et à la perte de contrôle du train sur une section de la ligne qui présente une pente sur plus de 38 km - réputée dangereuse selon le reporter. La vitesse y est limitée à 40 km/h mais le train y roulait à 96 km/h. Le 21 octobre, avant le drame, une inspection interne à Camrail répertorie entre autres défauts (vitres fissurées, manque flexibles CF 1102) un « *manque de freinage rhéostatique* » sur la voiture 151 VE et une « *usure complète des semelles de frein* ».

Quels sont en définitive les responsables ? Le ministre des Transports d'alors avait affirmé dans une interview que Camrail avait décidé en interne d'augmenter la capacité des trains²⁵.

Et les responsabilités ? Sous le feu des critiques, la société Camrail, filiale de Bolloré Africa Railways, a assuré dans un communiqué « *mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour prendre en charge les personnes blessées et assurer un soutien aux familles touchées par ce drame* ».

Dans la perspective de reprendre le trafic des trains voyageurs, les zones d'ombres de la catastrophe sont-elles éclaircies ?

Bon mercredi et a mercredi

Les signes de la dictature du pouvoir de Yaoundé

L'état de frilosité du pouvoir de Yaoundé est remarquable ces dernières semaines. A chaque moment d'organisation d'une manifestation publique, le régime en place mobilise des contingents d'agents de la police pour réprimer ou, du moins, dissiper toute forme de rassemblement populaire. Le week-end, qui vient de s'écouler, a été, singulièrement, marqué par une agitation des forces de l'ordre dans les villes de Yaoundé, Douala et Bafang. Le 23 février 2019 dans les capitales politique et économique, les cadres des sections régionales du Mouvement pour la renaissance du Cameroun ont décidé de faire inscrire les nouveaux militants. Mais, grande a été la surprise de constater que des agents de la police ont tôt fait d'investir les alentours des postes d'inscription à Odza, à Bepanda, Deido, etc. Question d'interdire à toute personne d'y avoir accès. Qu'est-ce qui explique cette frilosité du pouvoir de Yaoundé qui est, d'ores et déjà, enclin, avec l'aval des autorités administratives, à réprimer toute forme d'événement à caractère social, politique ou culturel.

Les centres d'inscription des militants du Mrc ont été assiégés par les Fmo pour empêcher tout mouvement de foule déterminé. Comme si cela ne suffisait pas, le 24 février 2019, la ville de Bafang a été, dans la



même veine, le théâtre d'une mobilisation des groupes de militants et de sympathisants de l'Union des mouvements socialistes (Ums). Les partisans de Pierre Kwemo, Président national de l'Ums et maire de la commune de Bafang, se sont massés aux abords des rues. Histoire de réserver un accueil chaleureux et exceptionnel à leur leader. Mais des irréductibles de cet ancien député du Social democratic front (Sdf) ont été dissuadés par des bidasses qui leur ont lancé des gaz lacrymo-

gènes tout au long de l'itinéraire conduisant à sa résidence. A quelques endroits, il y a eu un affrontement entre ces sbires et des corporations d'inconditionnels de P. Kwemo. Ces actes de répression n'ont pas entravé, encore moins atténué la ferveur des militants massés à la résidence de ce leader politique. La communauté de Bafang, qui a exprimé son courroux, il y a quelques semaines, suite à l'interpellation de l'élu local, avait organisé une marche de protestation dans les rues de la ville.

Question d'exiger sa libération inconditionnelle et immédiate. Après avoir séjourné, durant une dizaine de jours, dans les geôles de la prison centrale de Yaoundé, le maire de Bafang a bénéficié d'une libération sous caution. C'est hier (dimanche, 24 février 2019) que l'homme politique retournait dans cette ville, où il est chef de l'exécutif communal à l'issue du double scrutin législatif et municipal.

Entre-temps, d'autres événements se sont déroulés le week-end dernier à Batchenga, où l'élite de la Lekié, constituée, entre autres, de Henri Eyebe Ayissi, Benoît Ndong Souhmet, Guy Tsala Djomo, est allée organiser une cérémonie donnée sans que cela ne suscite un quelconque motif d'interdiction. Quand ce sont des dignitaires du parti au pouvoir qui tiennent des manifestations publiques, il n'y a aucun acte d'une autorité administrative dans l'optique de sommer les organisateurs de ne pas lever la tête. Mais, dès qu'une figure de l'opposition camerounaise initie un acte déclaratif concernant une manifestation ou une réunion publique, des sous-préfets acquis à la cause du pouvoir dictateur de Yaoundé interdisent, sans motif valable, cet événement politique. Toute chose laissant transparaître, naturellement, une logique d'un poids deux mesures, qui

est le référentiel normatif du régime de Yaoundé. Maurice Kamto et cie, qui sont incarcérés depuis le 28 janvier 2019; Jean-Michel Nintcheu, Joshua Osih et cie qui sont toujours embastillés sur le site du déroulement de leurs manifestations; Cabral Libii Li Ngué Ngué, Prosper Nkou Mvondo, dont les manifestations et réunions ont été interdites au cours de la semaine nationale de la jeunesse; Pierre Kwemo, dont le dernier meeting politique a été prohibé il y a quelques jours; etc en sont des victimes ces derniers jours sans que cela n'émeuve le bas-peuple, qui reste et demeure dans une passivité légendaire. Il n'y a que quelques têtes grillées comme Haman Mana, Directeur de publication du quotidien "Le jour", dont les publications, ces dernières semaines, fustigent l'option du Cameroun pour la scénographie de la dictature, laquelle a cours depuis la fin de la Présidence du 7 octobre 2018. Ce qui est, à l'évidence, une réalité au vu et au su des indicateurs factuels et recrudescents qui se vivent au quotidien. C'est la même teinte analytique que nous partageons bien que cela ne rencontre guère l'assentiment de tous. D'ailleurs, l'unanimité n'est pas de ce monde.

Serge Aimé Bikoi

Affaire Kamto

Les avocats récusent le Tribunal militaire

Pour justifier l'incompétence de la cour militaire à juger le leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun, sa défense a évoqué une batterie de textes internationaux ratifiés par le Cameroun. Lesquels interdisent les instances judiciaires militaires à juger les civils.

Le procès de Maurice Kamto au tribunal militaire hier mardi 26 février devait se tenir à huis-clos. Malgré cette disposition, les militants de son parti le Mrc sont venus par centaines pour le soutenir. A sa descente de la fourgonnette qui l'a transporté de la prison centrale de Kondengui, jusqu'au Tribunal militaire, le président du Mrc a été ovationné par ses militants qui, interdits d'entrer dans l'enceinte du camp militaire qui abrite l'unité judiciaire, ont fait foule en dessous de l'immeuble face au tribunal. Visiblement Maurice Kamto avait le moral fort, a encore confirmé un de ses avocats. Sous une forte escorte policière, le leader de l'opposition camerounaise sera installé dans la salle d'attente du commissaire du gouvernement à l'attente de son audition, principal motif pour lequel il a fait le déplacement pour le tribunal. Mais ses avocats conduits par Me Souop seront stoppés net à l'entrée du bureau du commissaire du gouvernement, par les hommes en tenue.

Insurrection



Il leur était demandé, avant de fleurir le bureau du magistrat, avocat du ministère public, de laisser leurs téléphones. Chose qu'ils n'ont pas acceptée et ont finalement été introduits, en compagnie de Maurice Kamto, dans le bureau du commissaire du gouvernement. Devant le parterre d'avocats et l'accusé, le commissaire du gouvernement a évoqué les conclusions des avocats, qui déclinent la compétence du tribunal mili-

taire à juger un civil. A la suite des échanges houleux auquel le président du Mrc a lui-même eu son mot à dire, le juge finira par demander aux avocats de compléter leurs défenses par la production des textes cités dans les conclusions et qui fondent leur plaidoirie. Finalement, l'audience a été renvoyée à une date ultérieure qui adviendra après la production des pièces. Au total, huit infractions sont imputées à celui qui est désor-

mais présenté comme le leader de l'opposition camerounaise, arrivé deuxième à la Présidentielle d'octobre derrière Paul Biya : « *l'attroupement, la rébellion en groupe, l'hostilité à la patrie, insurrection, le trouble à l'ordre public, l'association de malfaiteurs, la complicité* »

Joseph ESSAMA

Manœuvres

Ce que vaut la pression internationale

Depuis l'arrestation du leader du Mrc et de ses compagnons, suivie de leur transfèrement à Yaoundé pour détention, la pression autour du pouvoir de Yaoundé s'accroît. Ces derniers temps, les avocats internationaux jettent leur poids dans la balance.

C'est hier que Maurice Kamto a été à nouveau devant les juges. Une occasion où beaucoup estimaient que le juge abandonnerait les poursuites. Cela évidemment sera la bienvenue pour mettre un terme à une tension sociale qui n'en finit plus de s'exacerber. Rien ne vaut la paix, disait un sage africain. C'est dans cette ambiance que tout Yaoundé judiciaire attend l'arrivée des avocats internationaux qui se sont constitués pour s'associer aux nationaux dans la défense de la cause de Maurice Kamto, de ses proches et de ses militants. Il s'agit principalement de Dupont-Moretti, un avocat pénaliste français de renom, qui a été l'avocat de Théodore Luhaka, Karim Benzema, Kader Merah, Jérôme Cahuzac, Jérôme Kerviel et Bernard Tapie. C'est donc dire toute la prestance de l'homme de droit hexagonal. « *Il accède à la notoriété médiatique en 2004 après sa participation au trouble procès d'Outreau* », reconnaît-on volontiers. Au moment où Yaoundé l'attend avec les autres avocats annoncés à sa suite, on se demande évidemment la réaction du pouvoir. Sera-t-il autorisé à prêter au Cameroun ou pas ?

Une chose est certaine, dans cette affaire la réputation de la justice camerounaise est en jeu. Il se passe exactement comme si

l'ouverture de ce procès, si procès il y a, risque de se muer en une conférence ouverte sur les libertés individuelles au Cameroun, sur la place internationale. Déjà, avant l'arrivée de cette communauté des avocats au Cameroun, leurs confrères nationaux et certains partis politiques, ne prenaient plus de précaution pour exiger la libération de ce qu'ils appellent « *les prisonniers politiques* ». L'autre point sur lequel les experts vont achopper, est la compétence du tribunal militaire. Inculpé notamment pour « *insurrection, rébellion en groupe, trouble à l'ordre public et hostilité contre la patrie* », Maurice Kamto est désormais « *arbitrairement détenu* », et doit être auditionné par le juge d'instruction du Tribunal militaire de Yaoundé ce jour. Ce qui du reste fait jaser les avocats de la défense. Il est vrai que le prévenu a dénoncé à plusieurs reprises « *les persécutions à caractère politique dont il est victime, et les manquements répétés à ses droits les plus fondamentaux* ». Avec le conseil d'avocats internationaux intéressés par cette affaire, on saura davantage, par le croisé des arguments juridiques, à quel niveau se trouvent les libertés publiques et surtout les libertés de manifestation, à des fins politiques.

Procès Kafkaïen

Les révélations que les avocats de la défense ont récemment confiées à la presse donnent le tournis. Un mot, juste un seul revenait pour qualifier l'arrestation et la détention de Maurice Kamto, de ses militants et sympathisants : « *kafkaïen* ». Oui, disaient-ils, un procès kafkaïen. Cet adjectif dérive du roman mondialement connu de Franz Kafka, intitulé « *le Procès* ». Dans ce

chef d'œuvre, son personnage principal, Joseph K. est arrêté un matin sans avoir rien fait. Non seulement il est arrêté mais même les agents chargés de son arrestation sont incapables de lui décliner les motifs de son arrestation. Avec ce héros en butte à une existence absurde, on peut établir un parallèle avec les différents vices de procédure enregistrés par les avocats de la défense. « *Une procédure ubuesque* », s'indigne un avocat. Les avocats pour la circonstance ont relevé des arguments à profusion allant dans ce sens. Par exemple, le Pr Fogué, est appelé gentiment par le Commissariat de police du 3^{ème} Arrondissement de Yaoundé. Quand il y arrive, on le met sous mandat de dépôt sans lui expliquer quoi que ce soit.

Pour Albert Dzungang, Maurice Kamto et Penda Ekokka, le procureur envoie les policiers perquisitionner au domicile de l'ancien député du Wouri. Finalement, au lieu de la perquisition, il s'est plutôt agi des arrestations. Le plus significatif et révélateur du type de la nature kafkaïenne de cette affaire, est qu'ils seront déportés nuitamment à Yaoundé, comme le dit le Conseil, lourdement menottés. De même Eric Kingué, Valséro seront arrêtés chacun, alors qu'ils étaient loin du lieu de « *La marche blanche* ». Cette situation a fait dire à un avocat qu'il avait été décidé des personnes qui devaient être aux arrêts, avant même que les marches n'aient lieu. Des militants arrêtés en régions dans le cadre de cette marche blanches seront déferés et détenus à Yaoundé, aujourd'hui en prison.

Cette affaire commence à susciter au sein de l'opinion internationale une curiosité vive sur le Cameroun.

Léopold DASSI NDJIDJOU

Voyage à l'étranger
Paul Biya cède-t-il aux menaces de la diaspora ?

Fidèle à ses voyages privés à Genève, Paul Biya a depuis plusieurs mois, opté pour la limitation de ses déplacements à l'étranger.

Depuis son dernier voyage en Chine en fin Août dernier, le président de la République n'a plus fait de déplacement pour l'étranger. Cette actualité qui porte à plus de 150, le nombre de jours que Paul Biya a passé sur place au Cameroun, suscite des interrogations, quant à cette nouvelle attitude qu'il vient d'adopter. Lui qui était connu pour être un féru des villégiatures est subitement devenu casanier, préférant l'air rustique des campagnes du fin fond du sud Cameroun aux airs conditionnés des chalets Suisse. Au sein de l'opinion, les commentaires vont bon train. Certains attribuent ce changement du calendrier du Chef de l'Etat aux menaces brandies par les camerounais de la diaspora, notamment les éléments de la brigade anti sardinards (Bas) qui avait promis à Paul Biya un mauvais séjour, où qu'il se retrouve en Europe.

D'autres plus modérés pensent que le président de la République a sursis à ses multiples voyages à cause de son âge très avancé. A 86 ans, disent-ils le poids de son âge ne lui permet plus d'aller et venir comme par le passé. Des deux hypothèses que soulève le camerounais lambda, il semble que la première est plus plausible. Il est établi que le président de la République du Cameroun va souvent en Suisse pour se reposer et aussi pour voir ses médecins, et s'il ne l'a pas fait depuis plusieurs mois, il est peut-être à penser que la menace qui l'y attend est réelle. On se souvient qu'à plusieurs reprises, le président de la République a été surpris par des activistes camerounais qui ont assiégés ses hôtels de résidence en France et Suisse, obligeant les polices des deux pays à porter main forte à leurs homologues camerounais, pour éviter le pire au Chef de l'Etat et à la délégation qui l'accompagne.

Mouvement d'humeur

Depuis la fin de l'élection présidentielle, et avec la création de la Bas, un mouvement hostile à Paul Biya, la menace est devenue de plus en plus accrue. Cette menace s'est accentuée avec l'arrestation en fin janvier dernier de Maurice Kamto et les violences faites sur les manifestants pacifistes. Avec ces dernières actualités, Paul Biya n'a visiblement pas assez de chance de passer à coté d'un véritable mouvement d'humeur en Europe. Invité au sommet de Paix de Paris en novembre dernier, l'homme fort d'Etoudi ne s'est finalement pas rendu à Paris. Paul Biya aura beau limiter ses déplacements pour l'occident, mais il lui sera difficile de se priver définitivement de se rendre dans sa deuxième patrie.

Joseph ESSAMA

Bafang

L'arrivée de Kwemo sous des jets de bombes lacrymogènes

L'édile de Bafang est rentré dans sa ville le 24 février dernier, après sa sortie de prison de Kondengui où il était incarcéré pour litige foncier. Dans le chef-lieu du Haut-Nkam en effervescence suite à l'interdiction du meeting, les bombes lacrymogènes sont tombées à profusion pour dissuader la population de se rassembler auprès du maire.

Le retour de l'homme politique dans sa circonscription politique a suscité une émotion généralisée. La population était massée à la place de l'indépendance à l'attente du président de l'Union des mouvements socialistes (Ums), mis aux arrêts depuis le 11 janvier 2019 à Yaoundé. Déjà à son arrestation, on avait vu des marches dans les rues de la ville réclamant sa libération. Le souvenir de la foule réclamant un mois plus tôt sa libération aurait-il déterminé le sous-préfet de Bafang à interdire la manifestation ? Toujours est-il que ce 24 février les forces de maintien de l'ordre ont bombardé la population de gaz lacrymogène pour les disperser.

Comme pour s'assurer de contenir à bien la foule, un détachement du Groupement spécial d'opérations (Gso), est venu de Bafoussam pour prêter main forte aux forces départementales. Entre jet de gaz lacrymogène et poursuites, les images de la chaîne de télévision Equinoxe, tournées en boucle ont fait le tour du monde. L'air était irrespirable au centre-ville, théâtre des opérations. Une partie de la population s'est réfugiée à la résidence de Pierre Kwemo qui a pu enfin parler à ses partisans venus si nombreux lui souhaiter la bienvenue.

« Nous voulons la démocratie dans notre pays »



C'est du haut du balcon de son immeuble de résidence, au lieu-dit Carrefour Renouveau que le maire de Bafang a pu s'ouvrir à ses militants et sympathisants. L'émotion, visiblement, était à son comble. Le premier magistrat de la ville, empressé de calmer les siens leur a lancé : « *Nous voulons la démocratie dans notre pays ! Un jet de bombes lacrymogènes ne doit pas vous amener à avoir peur. Vous êtes venus accueillir le maire à sa résidence, on a interdit le meeting à la place des fêtes, mais vous-êtes venus chez moi. Alors je vous remercie et vous promets que nous allons continuer à développer notre ville.* » Le sous-préfet en interdisant le meeting sur la place publique a évoqué « *les troubles graves à l'ordre public* ». On se

demandera si le maire, qui fait partie des autorités de la ville, peut ramer à contrecourant pour semer la zizanie dans sa ville. La source de la discorde est visiblement ailleurs car le maire Kwemo est le président d'un parti de l'opposition. Cette situation peut créer un climat délétère entre lui et les autres autorités de la ville. C'est là un point qui traduit le long cheminement qui attend encore la démocratie camerounaise. C'est pour cela qu'il a ouvert ses propos en déclarant : « *Nous voulons la démocratie dans notre pays !* » La démocratie, croit pouvoir exprimer l'édile de la ville, est « *la tolérance ou l'acceptation des différences* ».

Léopold DASSI NDJIDJOU

Développements de l'Afrique

Des politiques publiques pour une transformation productive

Le sujet sera au centre d'une rencontre au Cameroun du 4 au 8 mars prochain sous l'égide de l'Union africaine. Il sera question de faire l'Etat des lieux, d'évaluer les différentes stratégies y afférentes, le rôle de l'intégration régionale et du secteur privé, le leadership transformateur et d'autres sujet qui seront soumis au chef d'Etat lors du sommet des chefs de l'Etat de l'Union Africaine prévu en juin/juillet prochain.

Selon les organisateurs de cette assise prévue au Cameroun, il s'agit de questionner « *comment le leadership en Afrique peut être associé à une transformation productive, via par exemple la création d'opportunités économiques et sociales, l'accélération du développement rural et le développement des villes intelligentes* » et surtout de comprendre « *jusqu'où un leadership transformateur a pu promouvoir une transformation productive en construisant un capital humain fort et doté d'un esprit d'entreprise qui assume la responsabilité de*



son propre destin » des questionnements qui en réalité devraient trouver des éléments de réponses par l'implication des décideurs parce que prévu dans l'agenda 2063 et les objectifs de développement durable (Odds) au moment où les pays du continent à respecter les délais alors que le temps passe. Le constat fait état de ce que de nombreux efforts sont fournis par des pays dans la création d'emplois, de richesses et la réduction de la pauvreté mais ces maux semblent ne pas reculer peut-être parce que mal pensés ou cernés par ceux chargés d'implémenter les politiques publiques pourtant la croissance

économique est perceptible dans certains pays du fait de l'audace et des risques pris par certaines nations qui veulent rompre avec une façon de faire. Seulement il est conseillé aux pays africains de sortir de la production primaire qui consiste seulement à extraire des ressources et produits agricoles car cela reste peu diversifiée et « *vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux des produits de base* ».

La rencontre de Yaoundé apparaît comme une occasion d'évaluer les différentes initiatives mises en place en vue de renverser la courbe. A cet effet la commission de l'Union Africaine

organise chaque année une réunion du comité technique spéciale sur les finances, les affaires monétaires, la planification et l'intégration économique aux décisions de l'Union invitant la commission à rendre opérationnelles les Cts depuis janvier 2013. L'an dernier « *la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites* » étaient au cœur des débats. L'édition épouse même les aspirations des autorités publiques dans le cadre de la marche de la nation, la nécessité de rendre compte et d'impliquer les populations dans les affaires de la cité. Ne plus élaborer des stratégies sans se fier aux desiderata de la base reste dans la feuille de route du nouveau mandat du Président Paul Biya qui a placé son mandat sous le prisme des « *grandes opportunités* ». Il faut donc saisir la balle au bon d'où le choix du Cameroun d'accueillir les experts qui viendront du continent, des ministères des finances, de la planification économique et de l'intégration et des banques centrales des états régionales, la banque africaine de développement, la fondation africaine pour le renforcement de capacité, la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et d'autres partenaires au développement. Côté officiel, le pays de Paul Biya aurait déjà tout bouclé pour la réussite de cette grand-messe.

Dimitri AMBA

Rouleau compresseur Me Michèle Ndocki aux arrêts

L'information qui a abondamment circulé hier sur les réseaux sociaux a finalement été confirmée par la hiérarchie du mouvement pour la renaissance du Cameroun.



Avocate camerounaise, Me Michèle Ndocki a été arrêtée hier matin. La vice-présidente du MRC chargée de l'organisation des femmes aurait, selon certaines sources, été interpellée en compagnie de son compagnon de nationalité canadienne. Alors qu'elle s'apprêtait, selon une source sécuritaire, à quitter clandestinement le Cameroun à partir de Idenau, ville du Sud-ouest frontalière au Nigeria dans la commune du département du Fako. Elle était activement recherchée depuis les manifestations publiques interdites par les autorités administratives du 26 janvier 2019 à Douala et Yaoundé, Bafoussam. Aux dernières nouvelles, elle serait en route pour Yaoundé.

Hier alors que nous allions sous presse, le MRC avait confirmé l'arrestation de Me Michèle Ndocki. « *Nous appelons et confirmons à l'instant l'arrestation de Me Michèle Ndocki dans des conditions encore obscures, de même que sa déportation vers une destination non encore clairement déterminée* » a écrit Olivier Bibou Nissack, porte-parole de Maurice Kamto, président du MRC.

Il faut souligner qu'après sa participation à la « *marche blanche* » organisée par le Mrc et qui a conduit à l'arrestation de plusieurs cadres de cette chapelle politique notamment le président Maurice Kamto, Me Michelle Ndocki qui craignait pour sa vie s'était réfugiée dans une cachette. D'où elle avait accordé une interview à certains médias internationaux pour attirer l'attention de l'opinion sur les menaces qui planent sur sa personne.

Cette arrestation intervient alors que l'audition du Pr Maurice Kamto arrivé au Tribunal militaire sous une forte escorte policière du GPIC a été renvoyée à une date ultérieure qui adviendra après la production des pièces. Les avocats ont insisté sur le fait que le juge d'instruction ayant été saisi par écrit, il doit répondre par une décision.

M.S.

Hôpitaux publics

L'hémodialyse, la croix et la bannière

Les services qui s'occupent des personnes dialysées, dans nombre des formations sanitaires à capitaux publics, fonctionnent au petit bonheur la chance avec au bout du rouleau des ruptures de stocks des consommables et autres kits de dialyse.



Alors que l'on croyait le calvaire des malades d'insuffisance rénale et autres personnes dialysées, désormais dans le rétroviseur, avec l'acquisition au cours de l'année 2018, de nouveaux générateurs, les clameurs qui proviennent des hôpitaux publics, notamment l'hôpital général de Yaoundé (Hgy), l'hôpital général de Douala (Hgd), ne sont pas de nature à rassurer les patients de leur prise en charge optimale.

A Yaoundé, des informations puisées à bonne source indiquaient que jusqu'à hier mardi 26 février 2019, le service d'hémodialyse de l'Hgy devrait faire face à une pénurie de reins, en cas d'absence de nouvelles livraisons de matériels, qui se font au compte goutte depuis quelque temps. Toutes choses qui s'ajoutent à la rupture de stocks des sachets de solutions salées. Mis au parfum de cette situation essentiellement précaire, des malades d'insuffisance rénale ont perdu le sommeil, redoutant le retour du calvaire qu'ils ont vécu du temps du magistrère de l'ex-directeur

général de l'Hgy, qui a fait face à plusieurs mouvements de grève des dialysés au plus fort de la pénurie des kits de dialyse. A cette époque, un doigt accusateur était pointé sur un management prévisionnel non efficace, allant jusqu'à vilipender la gestion du Prof Elie-Claude Ndam Njitoyap, probablement pas indemne de tout reproches.

D'où vient-il que le service d'hémodialyse de cet hôpital de référence au siège des institutions républicaines, soit toujours en proie à d'énormes difficultés pour ce qui est des approvisionnements en matériels de dialyse malgré le départ du bouc-émissaire. En grattant le vernis sur la problématique, il appert que l'unique fournisseur de ces consommables de dia-

lyse n'est toujours pas désintéressé. Il réclame depuis plusieurs années, le paiement de ses factures auprès de l'Etat du Cameroun, via le ministère de la Santé publique. Factures qui s'élèvent à plusieurs milliards Fcfa. Selon nos informations, l'insolvabilité de l'Etat du Cameroun est, en gros, à l'origine des pénuries récurrentes des kits de dialyse. A un vrai problème, le président de la République a choisi une solution cosmétique. Couper la tête du Dg et non ordonner le paiement des dus du fournisseur.

Litanie des problèmes

A l'hôpital général de Douala, le service d'hémodialyse n'est pas, non plus sorti

de l'auberge. La gestion des stocks de consommables se fait aux petits trots. Un jour, c'est les compresses, les sparadraps qui font défaut. Un autre jour, ce sont les héparines, les sachets de solutions salées qui manquent cruellement, quand il n'y a pas des soucis avec le circuit d'alimentation en eau ou bien les coupures intempestives de la fourniture d'énergie électrique d'Enéo dont le relai et la reprise par un circuit autonome, notamment le gigantesque groupe électrogène, pose parfois problèmes, obligeant l'intervention en urgence des équipes de maintenance électrique. Pour ce qui est du confort dans les salles de dialyse, il y a belles lorettes que la climatisation a foutu le camp. Les appareils téléviseurs en panne, ne sont pas renouvelés, malgré les plaintes des malades. Le personnel infirmier aussi hyper-exploité, peu motivé, malgré le surcroît du travail, connaît une insuffisance d'effectifs avec le départ à la retraite de deux infirmiers, la mise en disponibilité de quelque uns et la mutation d'autres ailleurs.

C'est dire que suivre une prise en charge optimale de deux séances de dialyse par semaine selon les usages ici (la norme exige trois séances pas semaine) relève de la croix et de la bannière, au regard de la litanie des problèmes majeurs égrenés plus haut. Au bout du rouleau, les malades trinquent quand ils ne clament pas.

ALAIN NJIPOU

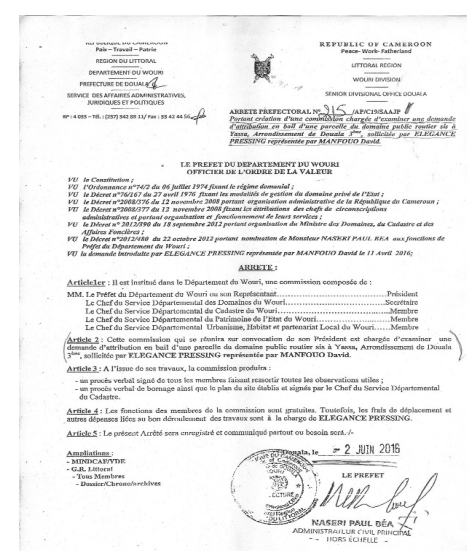
Litige foncier à Douala

Un député Rdpc au banc des accusés

L'honorable David Manfouo se dispute une parcelle de terrain avec la famille Tchounkeu qui dit y être présente depuis plusieurs décennies. Non sans dénoncer les manœuvres du député Rdpc qui fait feu de tout bois pour la dépossession de cet espace.

La parcelle de terrain querrellée, d'une superficie de 1825 m2 est située sur la nationale n°3, lieu dit Ndogpassi III, à la pénétrante Est de Douala. Depuis 1970, elle est occupée par sieur Tchounkeu Colince affirme Mme Ngassam Berthe, administratrice des biens du défunt. Ce dernier avait mis toute son énergie et ses moyens pour viabiliser ce terrain marécageux qu'il exploitait à des fins commerciales. En novembre 2011, lorsque cette parcelle est reconnue domaine public routier, sieur Colince Tchounkeu initie alors une procédure de demande d'attribution en bail auprès du préfet du Wouri comme atteste l'arrêté préfectoral n°0501/AP/C19/SDD/W du 14 décembre 2011 « instituant la commission chargée d'étudier la demande d'attribution en bail d'une parcelle de terrain de 1825 m2 au profit de sieur Colince Tchounkeu, au lieu dit Ndogpassi III, arrondissement de Douala 3ème ».

En attendant que la procédure suive son cours, le requérant n'a pas arrêté ses activités. Malheureusement cette procédure tarde à aboutir jusqu'au décès de ce dernier en 2015. Les multiples relances des ayants-droits resteront sans réponses. Cependant, ces derniers ont poursuivi l'œuvre du défunt. Ils y ont injecté d'importants moyens en détruisant les anciennes constructions pour ériger des murs de soutènement, procéder au remblayage de ce terrain marécageux et enfin construire une barrière en gris pour en faire un parking moderne de camion. « Nous avons versé plus de 300 camions de terre pendant deux ans pour rattraper le niveau de la nouvelle route », confie un membre de la famille.

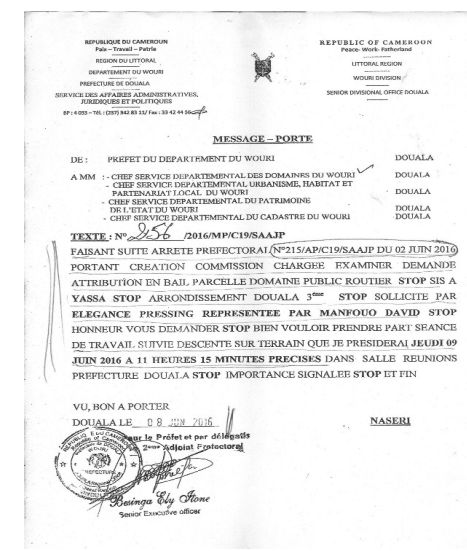


Des pertes et des dommages importants

Les déboires de la famille commencent il ya deux ans. Le 15 mai 2017, une sommation d'arrêt des travaux et de libérer leur est servie à la requête de la société Élégance Pressing qui dirige l'honorable David Manfouo. Quelques jours plus tard, c'est la communauté urbaine de Douala qui se mêle à la danse et somme à son tour les occupants de vider les lieux. Elle ne restera d'ailleurs pas au stade de sommation. La Cud passera à la vitesse supérieure, détruisant la barrière et les autres travaux effectués sur le terrain. Le matériel roulant constitué des camions sera conduit en fourrière manu militari, causant des pertes et des dommages importants, (des moteurs cassés). « Depuis que la Communauté urbaine a cassé la barrière du parking le laissant ouvert, nous sommes victimes des coups de vol à répétition. Nous sommes en arrêt d'activité », se plaint notre interlocuteur.

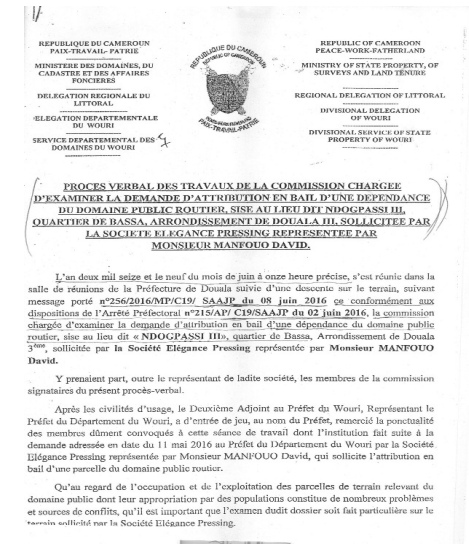
Curiosités

Comment l'honorable David Manfouo s'est-il retrouvé sur cette parcelle de terrain ? L'élu du peuple a effectivement fait une demande d'attribution en bail d'une parcelle du domaine public routier à Yassa d'une superficie de 2000m2 sollicitée par



Élégance Pressing, en atteste l'arrêté préfectoral n°215/AP/C19/Saajp du 2 juin 2016 « portant création d'une commission chargée d'examiner une demande d'attribution en bail d'une parcelle du domaine public routier sis à Yassa, arrondissement de Douala 3ème sollicitée par Élégance pressing représentée par David Manfouo », peut-on lire. Cet arrêté préfectoral sera suivi du message porté n° 256/ 2016/Mp/C19/Saajp du 8 juin 2016 de la même autorité administrative faisant suite de l'arrêté citée plus haut, informant les membres de ladite commission à prendre part à la séance de travail, suivie de la descente sur le terrain à Yassa qu'ils effectueront le 9 juin de la même année. Fort curieusement, la commission s'est plutôt rendue sur une dépendance située au lieu dit Ndogpassi III, en témoigne le procès verbal des travaux de la commission chargée d'examiner la demande d'attribution en bail dressé à cet effet. Pourtant elle devrait se rendre à Yassa. Visiblement, il ne s'agit pas d'une confusion puisque les dates et les numéros des arrêtés sus-évoqués coïncident. En sus, le croquis du plan de terrain joint à ce dossier est plutôt fait à la demande des Boulangerie Belavie avec une superficie de 1312 m2 à Ndogpassi III.

L'honorable David Manfouo, joint par nos soins affirme qu'il s'agit de deux dos-



siers différents. Qu'il serait propriétaire de deux parcelles de terrain, l'un à Yassa et l'autre à Ndogpassi attribué par l'Etat. « Vous pensez que l'administration a perdu la tête pour qu'elle vous octroie un terrain à Ndogpassi III alors que vous avez fait la demande à Yassa ? Il s'agit bien de deux dossiers différents », clame-t-il. « Vous savez, tout Camerounais peut faire une demande sur un domaine de l'Etat. Vous savez que c'est l'Etat qui est propriétaire de tous les terrains, c'est lui qui décide s'il doit vous attribuer une parcelle ou pas sur la base du projet que vous allez réaliser. Nous avons fait la demande, l'Etat nous a donné l'autorisation d'exploiter ce terrain », a-t-il poursuivi. Pour lui ceux qui se réclament être les premiers occupant ne le sont pas. « Ces gens sont arrivés sur ce terrain lorsqu'ils ont appris que j'avais reçu l'arrêté du ministre. En deux semaines, ils ont commencé à verser la terre pour viabiliser le terrain. La Cud les a à maintes reprises chassés sur ce terrain qu'ils exploitaient clandestinement », se défend-il.

Or, le dossier en notre possession fait état d'une demande sur un terrain à Yassa et dont les dates et les numéros des arrêtés sus-évoqués coïncident étrangement avec le terrain attribué à Ndogpassi.

Blanchard BIHEL

Eglise évangélique du Cameroun

La paroisse du Cinquantenaire fait son introspection

C'était au cours de son assemblée paroissiale, tenue dimanche 24 février 2019. Occasion de faire le bilan de l'exercice écoulé et de se projeter en termes d'actions à mener pour le compte de l'année 2019.

Comme il fallait s'y attendre, la dissidence qui secoue le sommet de l'Eglise évangélique du Cameroun (Eec), avec un bureau général contesté par une poignée de personnes, s'est invitée aux travaux de l'assemblée paroissiale du Cinquantenaire. Dimanche 24 février 2019, cette paroisse relevant du district de Douala-nord, région synodale du Wouri nord et sud-ouest, a lavé ses linges, fait son introspection et s'est projetée sur l'avenir. Pour certains paroissiens, la crise qui bouscule les fondements de l'Eec a eu des incidences sur les performances financières de la paroisse Eec du Cinquantenaire. C'est ainsi que dans le rapport du trésorier de la paroisse, il est apparu pour ce qui est de la rubrique «ressources» que les collectes ordinaires, la fête de récolte, les collectes de Pentecôte ont connu une baisse drastique. Illustration grandeur nature, la fête de récolte connaît un écart d'environ



ron 19 millions Fcfa. Idem pour le budget consacré à la célébration du 25ème anniversaire de la paroisse qui a connu un dépassement budgétaire de l'ordre de 3 millions Fcfa.

Le pasteur Jacques Marcel Ngahne Ngouaba, responsable de la paroisse en chef a dressé son rapport d'activités de 2018 et esquissé le contenu du plan d'action 2019. Pour ce qui est du bilan 2018 présenté en cinq points à savoir les statistiques, le suivi des résolutions 2018, vie de la paroisse, les chantiers, difficultés. Le pasteur Ngahne actant au nom de l'équipe pastorale composée de deux pasteurs et d'un pasteur rattaché, par ailleurs président général de l'Eec, en l'occurrence, Jean Samuel Hendje Toya, a noté la «faible mobilisation des ressources humaines techniques pour accompagner les projets en

cours de la paroisse, la participation moyenne des fidèles aux différentes activités d'édification et de formation, au développement de la paroisse... ». Pour ce qui est de la vie de la paroisse, 2018 s'est achevée avec la célébration avec fastes, du 25ème anniversaire de la paroisse du Cinquantenaire, sortie des fonts baptismaux en juin 1993.

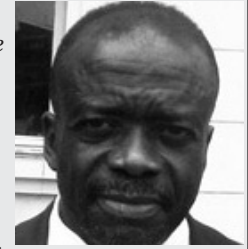
Au sujet du plan d'action 2019, la paroisse du Cinquantenaire va poursuivre des activités permanentes de formation et de diaconie avec un accent particulier sur l'évangélisation avec la création de nouveaux lieux de culte à Lendi, Logbessou et Logpom. De même, il est annoncé la poursuite de la modernisation de la gestion de la paroisse avec l'informatisation de la gestion financière et les chantiers de construction d'un immeuble R+2 ; l'éclaira-

ge du temple...Au plan stratégique, l'organisation de la paroisse en zones avec notamment les visites aux malades et endeuillés, la réunion des chrétiens à intensifier, la mise en place de la mutuelle de santé qui devra sortir des tiroirs, la poursuite du projet Utec avec en prime la rentrée académique projetée en octobre 2019, l'obtention du titre foncier pour l'espace de Lendi. Au finish, le budget 2019 adopté par acclamation, s'équilibre en ressources et dépenses à la somme de 371 millions 207 mille 678 FCfa. Pour mémoire, les travaux de l'assemblée paroissiale étaient présidés par Mme Bauni Elise, simple fidèle, n'ayant aucune responsabilité dans la paroisse.

ALAIN NJIPOU

Michel Mbessa
«Les problèmes d'humidité sont les plus récurrents dans le bâtiment»

C'est un véritable casse-tête pour les professionnels du bâtiment au Cameroun qui sont à la recherche des solutions devant venir à bout de ces problèmes d'humidité très récurrents dans le bâtiment. Hier, mardi, 26 février, ils étaient nombreux à prendre part à la conférence organisée par Wings Africa qui présentait une solution biologique à cet effet. Dans cet entretien, le chef de département de génie civil à l'Ecole nationale des travaux publics présente les multiples facettes de ce problème qui affecte les murs de nos domiciles.



Quelle était l'objectif de cette rencontre avec les professionnels de bâtiments ?

Le but de cette rencontre était de sensibiliser les professionnels du bâtiment, en rapport avec les problèmes d'humidité qu'ils rencontrent au quotidien. Vous savez que l'homme passe environ 80% de son temps dans les bâtiments. En sus les problèmes d'humidité sont les plus récurrents dans le bâtiment. L'homme de la rue qui n'est pas technicien peut constater ou relever.

Qu'est-ce qui cause ces problèmes d'humidité ?

L'humidité à plusieurs causes dans le bâtiment : cela peut être dû à des infiltrations à travers la toiture ; des infiltrations à travers des toilettes, des baies, c'est-à-dire les portes, fenêtres ; ça peut être des remontées par capillarité ou encore des problèmes de condensations.

Comment est-ce qu'on traite ces problèmes d'humidité des bâtiments ?

On les traite en fonction du problème. Les solutions sont trouvées en fonction du problème identifié, s'il s'agit des eaux qui s'infiltrent à travers la toiture ou capillarité etc. généralement il faut résoudre le problème en amont pour éviter les éventuelles complications en aval. Cela se fait pendant la conception, pendant la mise en œuvre du bâtiment.

Puisque c'est un problème récurrent, peut-on définitivement le résoudre ?

De toutes les façons, il existe des solutions prévues pour cela et qui doivent être prises en compte lors de la conception et la construction.

Quels sont les conséquences de ce problème ?

Il y a plusieurs conséquences. On peut entre autres citer le confort des bâtiments et la santé des occupants. Parlant du confort, il faut être à l'aise dans son milieu. S'il fait froid du fait de l'humidité ou bien vous avez des maladies que vous avez contractées du fait de l'humidité, c'est un problème.

Quelles sont les maladies qu'on peut contracter du fait de l'humidité ?

Il y en a tellement qu'on ne peut commencer à les énumérer ici. La sinusite par exemple en fait partie

Entretien avec
Blanchard Bihel

Gicam

La Loi de Finance 2019 en débat

C'était au cours d'un after-work professionnel qu'organisaient les anciens étudiants matricules 01 de l'université de Douala (Amat 01) le 22 février dernier.

L'Afterwork du 22 février dernier a drainé du beau monde. Des experts de l'administration fiscale et douanière, des hommes d'affaires et des invités triés sur le volet...et même la participation des panélistes venus de Yaoundé et d'Europe. Normal puisque le sujet du jour était d'actualité. Le choix du thème « les innovations de la loi de Finance 2019 », nous explique le président de l'Amat 01, consiste à faire la part belle aux fiscalistes du groupe, lequel regorge en son sein des compétences variées dans divers domaines de la société. « A travers l'analyse de la loi de finances, nous avons voulu être à jour sur l'actualité économique de notre pays en aidant les opérateurs économiques à mieux apprécier la nouvelle loi de finance. », explique Guy-Roger Atangana, président de l'Amat 01.

En somme, l'augmentation des droits d'accises sur les boissons alcoolisées ; les recettes fiscales, des prix, etc. ont été démythifiées par des cadres des finances et de la douane qui constituaient le panel. « Les textes fiscaux ne sont pas de compréhension aisée. Les échanges ont porté sur les innovations instituées par la loi de finance pour l'exercice 2019. C'était un cadre pour nous les professionnels praticiens, d'échanger avec le public, pour rendre plus accessible la compréhension. Car l'Etat a pensé aménager certaines mesures pour permettre un meilleur climat des affaires », explique, Sowa Guidjiga, inspecteur des imports.



Pour Austin Dang, inspecteur des douanes, « Je suis très étonné qu'une association ait pensée à organiser un after-work professionnel dans une thématique aussi actuelle. Je suis satisfait par la qualité des exposés. Les administrations fiscales devraient penser à organiser des cadres d'échanges pareils dans la perspective de l'appropriation de la loi de Finance ».

A travers cette initiative, l'Association des anciens étudiants matricules 01 de l'Université de Douala se positionne désormais comme un partenaire social pluriel. « L'organisation de cet afterwork professionnel, s'inscrit dans l'une des missions de notre association, qui est la vulgarisation du droit. Cet afterwork Pro était l'élément manquant, qui restait à

réaliser pour venir clore cette mise en place de la feuille de route avant les élections de juillet prochain », explique son président Guy-Roger Atangana.

Pari gagné

Membre du comité d'organisation, Grâce Gwet ne cache pas sa satisfaction. « Pour une première grande expérience, les participants sont venus nous confirmer toute l'estime qu'ils portent pour notre association, qui, au demeurant, est en train de faire ses preuves. Et c'est une expérience que nous allons certainement renouveler l'année prochaine », dit-elle.

Malcolm Radykhal EPANDA

Enseignement supérieur

Grève annoncée des étudiants de l'Université de Douala

Courroucés et las d'attendre que les promesses de la hiérarchie se réalisent, les cop's revendiquent le non paiement des 50 000 Fcfa représentant la prime d'excellence de l'année académique 2017-2018.

L'information a déjà été diffusée dans tous les secteurs estudiantins de cette Université depuis le 23 février dernier. La grève prévue le 08 mars prochain aura bel et bien lieu, si rien n'est fait, a affirmé par téléphone hier matin un leader d'association estudiantine. Cet étudiant de master I, en biologie des organismes végétaux explique que c'est depuis le mois de juin 2018 que les étudiants attendent le paiement de cette prime. Malgré les multiples démarches engagées auprès de l'administration universitaire, notamment au premier semestre de l'année académique en cours, les revendications sont restées lettre morte.

Le communiqué signé par Ibrahim Hamidou Karibou, coordonnateur régional de l'association légitime défense, et dont ampliation a été faite à tous les responsables de l'université, précise que la prime d'excellence qui est un droit indéniable aux étudiants a déjà été versée et dans les délais dans toutes les universités publiques à l'exception de celle de Douala. Le responsable de cette association s'indigne du « mutisme avéré et de l'indifférence affirmée des responsables de l'université de Douala au sujet du versement des dites bourses », attitude qu'il qualifie de tentative de détournement de la prime des étudiants. Il en appelle ainsi « les étudiants de tous les bords à se mobiliser le 08 mars prochain



devant le rectorat de l'université de Douala, question de défendre cette cause noble, légale et légitime ».

Absence d'une sanction privative

En rappel c'est depuis 2010 que les étudiants perçoivent cette bourse. Cette prime d'excellence académique en effet une allocation d'un montant de 50.000 Fcfa, versée par l'Etat camerounais aux étudiants méritants des universités d'Etat. Au départ cette allocation avait fait couler beaucoup d'encre et de salives, car les uns se demandaient ce qu'on entend par méritant ? Quels sont les instruments de mesure de cette « excellence académique » ? Combien d'étudiants seraient retenus par institution ? Dans un communiqué signé le 09

février de la même année, le ministre de l'enseignement supérieur Jacques Fame Ndongo tranchait en ces termes : « Tous les étudiants régulièrement inscrits en thèse de doctorat/Phd, en master 1,2, DEA, Maitrise, 5e et 4e année auront droit à la prime de l'excellence académique (...). Pour ce qui est des étudiants inscrits en 2e et 3e année des facultés, grandes écoles et Uit des universités d'Etat, ils ne pourront recevoir les primes qui se chiffrent à 50.000 Fcfa chacun, que s'ils ont suivi un cursus académique exemplaire « à la moyenne arithmétique des notes obtenus pour le passage du 1er au 2e niveau ou du 2e au 3e niveau, à l'absence d'une sanction privative de l'aide » tel que le précise ledit communiqué ».

Joseph ESSAMA

Commerce illégal du pangolin

Un groupe de réflexion pour protéger cette espèce voit le jour

L'objectif de ce groupe de travail pluridisciplinaire est entre autres de trouver des stratégies qui permettent de rendre efficace et réelle les dispositions de la Convention Cites en ce qui concerne l'interdiction de commercialiser les écailles de pangolin.

Bien qu'inscrite dans la convention de la Cites (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) notamment en son annexe I, le pangolin continue de subir la menace des commerçants véreux friands de ses écailles. Au sein des organisations de la société civile nationale et internationale, l'actualité sur le pangolin surtout sur le commerce lié à ses écailles est suivie de très près comme le confesse Denis Mahonghol, Senior Programme Officer à Traffic, une organisation non gouvernementale qui œuvre dans le monde entier dans le commerce des animaux et des plantes sauvages, dans un contexte de conservation de la biodiversité et du développement durable. « On s'est réjoui en 2017 quand la Cites a classé toutes les espèces qu'on peut retrouver en Afrique centrale dans l'une de ses annexes en l'occurrence l'annexe I qui interdit leur commerce à l'international. On s'est dit qu'il était important dans le même sens que la Cites de pouvoir se regrouper avec les différents partenaires pour mieux adresser la question des écailles de pangolin et des pangolin eux-mêmes ».

C'est ce qui justifie la réunion du 22



février dernier à Yaoundé pour mettre en place un groupe de travail sur le devenir des pangolins dans nos pays. « C'est le mammifère le plus trafiqué du monde », observe Francis Tarla, Consultant en Conservation qui explique que : « Il y va de sa vulnérabilité. Le pangolin ne fuit pas mais se replie sur lui-même face à la menace. Il ne se défend pas. C'est un animal qui fait un seul petit par an. Il vit en solitaire. Tous ses aspects de sa vie le rendent vulnérable et fait qu'il soit braconné facilement et sans effort ». Les statistiques à cet effet sont alarmantes. « En ce qui concerne le Cameroun, nous avons estimé à plus de 20 000 tonnes d'écailles saisies en moins de 5 ans. Mais on estime en Afrique centrale entre 0,4 million et 2,7 millions d'animaux braconnés par an. C'est énorme », affirme le Consultant.

Pression asiatique

Il précise que cette augmentation drastique est due à la demande pressante du marché asiatique. « Avant ils prélevaient le pangolin chez eux mais avec la

diminution de la population de pangolin asiatique, les asiatiques se sont rabattus sur l'Afrique ». Résultat des courses, le pangolin camerounais est menacé d'extinction. « De manière générale, il existe quatre espèces en Afrique dont trois au Cameroun. Ces animaux sont très mal connus en dehors du fait que sur le plan biologique, il donne un seul petit par an. Ce qui rend difficile pour atteindre une population élevée », soutient Ghislain Fopa Difouo, Doctorant à l'université de Yaoundé 1 dont la recherche porte sur la taille de la population de pangolin dans nos forêts.

« Si 20 000 tonnes d'écailles ont été trafiquées en 5 ans environ, quelle est la quantité de pangolins qui a été braconnée ? Donc la situation est alarmante parce que nous ne savons pas quelle est la taille de pangolin que nous avons dans nos forêts ? Il est donc important pour nous de le savoir. C'est pour cette raison que le Minfof à travers la collaboration avec les organismes tel la Cites a décidé de classer ces trois espèces présentes au Cameroun en classe A ». Cette collaboration permettra aussi de diriger les agents du Minfof sur où ils doivent réintroduire le pangolin afin de maintenir cet animal dans des milieux adéquats pour sa croissance, sa prolifération et l'augmentation de la taille de la population. Les travaux de Yaoundé ont permis de discuter du mode opératoire, des mécanismes de financement pour favoriser la pérennité de ce groupe de travail dont le leitmotiv assure Constant Momballa Mbun, Chef de projet, est la survie du pangolin pour le bénéfice des générations futures.

Nadège Christelle BOWA

Medjap II
La gestion forestière préoccupe les riverains

Ils l'ont témoigné à l'occasion de la causerie éducative y relative tenue le 23 février dernier à l'initiative d'une élite de la contrée à laquelle se sont joints les chefs des huit villages riverains à l'exploitation de cette unité forestière d'aménagement (Ufa) sous la conduite technique de l'Ong Pem-Cameroun.

Les populations se lamentent, elles voient l'intensité et la vitesse de sortie des grumes de leur forêt mais, elles n'ont rien en retour en terme de compensation. C'est ce qui a constitué le déclic pour la tenue de cette rencontre selon Mvondo Levis élite de la contrée. Pour lui, « il est question d'apporter un encadrement aux populations afin de garantir leur bien-être. Il se trouve que depuis 07 mois environ, une société forestière est assise sur l'héritage de nos ancêtres, l'Ufa 09020 dévaste la forêt jusqu'à la destruction de nos propres plantations qui sont en forêt. Et en retour, les villages n'ont rien en compensation comme œuvres sociales. D'où l'objet de cette rencontre en vue d'édifier les riverains sur le mode de gestion partenariale de la forêt, les rôles des uns et des autres ». Il est question pour l'initiateur de mettre à la disposition des riverains, des outils afin qu'ils s'approprient la gestion de leur forêt. Car, faute de connaissance de la procédure, ils ne sauront pas ce qui leur revient de droit.

Pour Jean Paul Nguimba coordonnateur de l'Ong Pem-Cameroun, « l'éveil citoyen est une vertu important pour un suivi participatif. Le défaut de connaissance est un frein pour le développement durable. La causerie éducative visait à apporter des informations sur un sujet préoccupant à savoir, la gestion durable de la forêt conformément à la réglementation. Le plan de travail a porté sur la fonction réelle de la forêt, sur le plan d'aménagement, sur le plan de mise en œuvre et l'élaboration du plan d'aménagement. Sur le second volet, on a abordé la structuration des comités précisément le comité paysan forêt ainsi que le comité riverain en matière de la gestion des revenus issus de l'exploitation forestière ». Avec ces éléments mis ensemble, les riverains maîtrisent chaque étape et savent désormais où intervenir.

Frustration

C'est ce que confirme Roger Mvondo technicien des eaux et forêt, jeune de la contrée, « il y'a une très mauvaise gestion de cette Ufa relativement aux riverains. Les responsables de la société qui exploitent cette forêt ne prennent pas en considération les droits des riverains. Le ballet des grumiers est infernal, pas de matérialisation des lieux, les écoles sont exposées et les élèves aussi. Des cours d'eau ont été bouchés, les populations doivent s'adapter autrement. A l'intérieur de l'unité, aucune matérialisation indiquant les limites de l'exploitation n'est visible sur le site. En ces lieux, se trouvent nos champs qui sont détruits, aucune compensation sept mois après le début de cette exploitation. Pire encore, nous ne voyons aucun reboisement, on coupe seulement. Les populations vivent dans la frustration, aucune information n'est mise à la disposition des comités qui n'arrivent pas à se mettre sur pied ». C'est une satisfaction pour Mvondo Mbang David, chef du village de Medjap 2, « nous sommes fiers de cet accompagnement. Cette causerie éducative nous a bien éduquée, nous savons déjà quoi faire. Nous allons continuer la sensibilisation de nos communautés pour un suivi concret et participatif. Ainsi, la population veut bien savoir ce qui la revient et ce qui est prévu pour elle. Leur désir étant tout simplement d'être associée à la gestion durable de la forêt ».

Avec les lois sur la décentralisation, la gestion des forêts doit davantage se soumettre aux règles de la bonne gouvernance. Et être capable de booster le développement local.

Jacques Pierre SEH

Scènes

Comment sauver le secteur culturel du naufrage

Le Fonds camerounais d'actions culturelles (Focac), a tenu jeudi 21 février à Yaoundé, sa première session du conseil d'administration, sous la présidence de l'artiste musicien Ekambi Brillant président du conseil d'administration de cette structure.

Le Focac est une structure opérationnelle dédiée à l'implémentation des mécanismes de financement de la culture. Conformément à la loi N°2003/013 du 22 décembre 2003 relative au mécénat et du parrainage au Cameroun. Dans la salle de réunion jeudi dernier, les patriarches de la culture made in Cameroun comme Rachel Tsoungui, Evelyne Mpoundi Ngollé, Pr Hubert Mono Ndjana et bien d'autres ont répondu présent à cette première session. Ils étaient environ 8 membres du conseil d'administration ainsi que le représentant du ministre des Arts et de la culture. L'ordre du jour était centré sur l'adoption de l'organigramme, de l'organisation et à la désignation des membres de la commission technique du Focac. Sans oublier l'adoption d'un plan d'action et l'examen du budget pour l'exercice 2019.

En effet, l'organisation a été mise sur pied en septembre 2018, par les patriarches de la culture camerounaise. Elle réunit des membres qui entendent œuvrer au renforcement du financement de toutes les activités du secteur culturel par le monde économique au Cameroun, « installé, nous allons inviter les chefs d'entreprises, les diplomates avec des



catalogues que nous allons distribuer même au trésor et aux impôts afin que celles-ci nous viennent en aide. Afin qu'à notre tour nous puissions aider les artistes pour soutenir et valoriser normalement la culture camerounaise », explique Ekambi Brillant, président du Focac. Une structure qui comprend toute une pluralité de catégories culturelles à savoir, les musiciens, les cinéastes, les écrivains et bien d'autres pour les soutenir dans leur projet culturel, « nous allons accompagner tous les secteurs culturels et toutes les catégories d'arts à travers le parrainage, et nous pourrons

connaître quelles sont les difficultés, que la jeune génération rencontre », confie Remi Atangana, secrétaire exécutif du Focac. Et d'ajouter « il n'y a pas d'adhésion au Focac, il y a seulement à solliciter, nous allons travailler auprès des partenaires économiques pour mobiliser ceux qui éduquent et ce qui a été prévu par la réglementation de 2003. Et lancer des appels à projets pour pouvoir accompagner et compléter le soutien que l'Etat a déjà mis en place pour soutenir la création des œuvres, la défense des intérêts professionnels ».

Compte tenu du fait que la culture

nécessite beaucoup des fonds, les artistes camerounais dans leurs différents projets bénéficieront donc de cette aide du Focac, dans l'ensemble des catégories d'art c'est-à-dire, l'art plastique, l'art musical, la littérature et l'audiovisuel. En attendant de célébrer le grand concert prévu pour le mois de mai. « Nous allons célébrer un grand concert certainement pendant le mois de mai, le jour n'est pas encore fixé. Mais en attendant nous continuerons les travaux pour mieux démarrer notre projet », fait savoir Ekambi Brillant.

Linda MANGA MINLO'O (stagiaire)

Les Gens

Albert Thierry Nkili Abou

« Notre diversité ne doit pas être un sujet de haine »

Connu dans son pays et à l'étranger pour son intense activité littéraire et artistique, « carton rouge » roman publié à l'Harmattan, Paris en 1995 est un best seller.

Membre des sociétés de gestion collective du droit d'auteur, membre de plusieurs associations littéraires en Afrique et promoteur du centre culturel S.M Evina Minko'o, inauguré par le ministre des arts et de la culture à Azem non loin d'Ebolowa en 2017.

Promoteur également du concept « one Cameroon one culture » pour la célébration du vivre-ensemble et l'unité nationale. Il revient à double titre avec sa dernière œuvre « Et la fête pouvait commencer ». Une pièce de théâtre et un opus baptisé « Sur les traces de mon passé ». Ce globe-trotter qui durant sa carrière professionnelle comme contrôleur agréé et assermenté à la caisse nationale de la prévoyance sociale (Cnps), se sent à lèse dans les 10 régions du Cameroun où il dit avoir ses frères. Il évoque dans cet entretien, la valeur de la cul-



ture dans l'édification d'une nation forte et prospère, la sécurité sociale telle que vécue au Cameroun, et la crise dans la zone anglophone.

Vous êtes un homme multiculturel, quel peut être l'apport de la culture dans le fonctionnement harmonieux d'une société ?

On peut tout faire avec la culture, parce que tout est culturel, la culture est la base de tout. Il faut rentrer au fond de soi-même, vivre sa culture dans sa généralité et en ce moment, elle devient alors un facteur véritable du vivre-ensemble, un facteur de développement économique. Hormis cela, on est hybride et on assume les autres influences culturelles.

Que vaut votre présence en ce moment à Azem votre terre natale ?

Je suis là présentement pour une rencontre culturelle, pour échanger avec les autres qui peuvent toujours être une source d'inspiration pour toute œuvre. Là, je viens avec une œuvre théâtrale

« Et la fête pouvait commencer » et un opus « sur les traces de mon passé » avec les chansons qui ont marqué leur époque. Ainsi, les gens découvrent qu'autant j'écris, autant également je peux interpréter, mais surtout être capable de donner un avis sur une situation dans mon pays en tant qu'homme de culture.

Que retenir de l'ouvrage « Et la fête pouvait commencer » que vous venez de commettre ?

C'est l'histoire qui se déroule dans un coin du Cameroun, et la problématique centrale reste la situation des travailleurs en milieu social. La méconnaissance des textes, des pratiques de l'organisme en charge de la sécurité sociale pour que ceux qui y travaillent, afin qu'ils puissent bénéficier de quelque chose. Et c'est dans ce cadre là, comme on a pu le constater que les patrons piétinent les règles. C'est un peu les péripéties d'une carrière professionnelle caractérisée par des frustrations compilées dans cet ouvrage. Ainsi, le titre aurait pu être alors, les mésaventures de ces innocents, de ces travailleurs sociaux abusés qui vont qu'en même dans leurs droits. Et c'est bien en ce moment que la fête peut commencer.

Pourquoi avoir choisi « sur les traces de mon passé » comme titre de l'album ?

J'aurai pu dire, sur les traces de ma jeunesse aussi. Mais en fait c'est la même chose. J'ai juste voulu revivre ces moments qui ont marqué ma vie d'une manière intense, où on écoutait les belles mélodies assorties de belles paroles qui faisaient rêver, on ne chantait que l'amour en ce moment. L'amour est une solution à tout, raison pour laquelle

beaucoup de chanteurs écrivent plus les textes d'amour.

Vous avez parcouru presque tout le pays dans le cadre de votre service, quelle comparaison pouvez-vous faire avec la situation actuelle dans la zone anglophone ?

Je suis triste, je suis en lambeau quand je constate ce qui se passe aujourd'hui, je me demande ce qui s'est passé concrètement. J'ai eu la chance de travailler dans le grand-nord pendant 7 ans, dans le littoral, l'Est, le Nord-ouest, le Sud-ouest où j'ai passé les plus beaux moments de ma carrière. Je suis déchiré parce que, ceux qui survolent le pays n'y maîtrise pas grand-chose et n'y connaissent rien du pays. Face à cela, je ne peux souhaiter que ce désordre puisse s'arrêter car, rien ne peut expliquer cette haine qui existe aujourd'hui entre les citoyens. Il faut qu'on se regarde dans les yeux et que les camerounais puissent trouver une solution. Comme je l'ai toujours dit, la culture est un socle de tout. Que ceux qui cherchent la solution à cette crise, changent la vision des choses pour que notre diversité ne soit pas un sujet de haine mais plutôt d'épanouissement pour l'ensemble des citoyens. Parce que, de Bamenda à Kousséri, de Buea à Ebolowa, Sangmélina, N'Gaoundéré pour ne citer que ces villes, j'ai des amis partout, je suis triste de voir ce qui se passe aujourd'hui. Alors, arrivera-t-on, il faut qu'on ait une dose de courage et parler de nos propres problèmes en tant que citoyens de cette nation et d'y trouver des solutions. C'est vraiment mon appel à tous les camerounais.

Propos recueillis par Jacques Pierre SEH

Fisc

La Direction générale des impôts démystifie les téléprocédures

Dans le souci de vulgariser la dématérialisation des procédures en cours au sein de l'administration fiscale et faciliter l'appropriation de celles-ci par les contribuables, une journée thématique a été organisée le 21 février dernier par la Dgi dans le cadre du Salon international de l'entreprise, de la Pme et du partenariat de Yaoundé (Promote).

La Dgi rêve d'une administration locale mieux organisée avec une segmentation de la population fiscale. Mettant ainsi en pratique, les exigences du gouvernement qui a entrepris de mettre en place une série de mesures fiscales propices au développement des affaires. Cela passe par l'amélioration de l'offre infrastructurelle, la réduction des délais des coûts et du nombre de procédures administratives, ainsi que par la création d'un environnement fiscal incitatif. La journée thématique dédiée à la Direction générale des Impôts le 21 février 2019 au palais des Congrès a donc permis de présenter au public les contours de ce nouvel outil, une aubaine pour les contribuables qui ont été clairement édifiés sur les mécanismes des dépôts en ligne, les demandes de remboursement des crédits Tva en ligne et il leur a aussi été présenté les avantages qu'offre la télé déclaration. Les contribuables et autres visiteurs qui ont eu l'opportunité de suivre de bout en bout



les exposés qui se sont succédés, en ont certainement pris de la graine.

Placée sous le thème « les téléprocédures comme levier de facilitations des obligations fiscales », le rendez-vous a été important à plus d'un titre. A en croire les experts de la Dgi, les contribuables ne se déplaceront plus pour déposer leur demande de remboursement de crédit Tva. Les procédures d'édition des attestations de non-redevance, ainsi que l'enregistrement des commandes publiques se faisant désormais en ligne. « Tout sera déclaré et payé en ligne. La direction générale

des Impôts met à la disposition des contribuables les outils de gestion automatisée des données : la télé déclaration », a-t-on appris. Une bonne nouvelle pour les chefs de Centres des impôts des moyennes entreprises qui voient en cette nouvelle démarche, une innovation qui vient booster le rendement des recettes fiscales. Non sans donner un coup d'accélérateur à la modernisation de l'administration fiscale. La journée thématique avait surtout un double objectif : vulgariser la dématérialisation des procédures en cours au sein de l'administration fiscale

et l'appropriation par les contribuables des téléprocédures notamment la télé déclaration des impôts et taxes en vigueur. Question de sécuriser les recettes fiscales et améliorer le climat des affaires que certains économistes décrivent depuis quelques années.

Elargissement de l'assiette fiscale

Annoncé depuis juin 2014, c'est finalement en janvier 2016 que la télé-déclaration des impôts est entrée en vigueur au Cameroun. D'après la direction générale des Impôts, cette nouvelle mesure et son extension à tous les contribuables, permettra de partir de la souscription manuelle et physique de leurs déclarations à une méthode informatisée et à distance, évitant ainsi de pénibles déplacements et d'énormes pertes de temps. Dans le même sillage, cette nouvelle opération permettra l'élargissement de l'assiette fiscale pour l'Etat et permettra par ailleurs à l'ensemble des structures d'être plus productives et plus performantes. Les participants à ce conclave ont également beaucoup appris des neuf secteurs concernés par les mesures fiscales innovantes destinées à booster la croissance : il s'agit de l'éducation et de la santé ; de l'agriculture ; des matériaux et matières premières locales ; de l'emploi jeune ; de l'accès au logement et à la propriété financière ; de l'encadrement des zones économiquement sinistrées ; du développement local ; du transport urbain et la promotion de la recherche.

A.K.

Industries extractives

Les contreperformances de l'année 2016

Pib, budget de l'Etat, exportation et emplois, la contribution du secteur extractif à l'économie du Cameroun a été moins importante qu'en 2015.

L'atelier de présentation au public du Rapport Itie 2016 (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) s'est déroulé le 22 février 2019 à Yaoundé. Du rapport ainsi présenté, nous retenons que les secteurs couverts ont été ceux des mines, des hydrocarbures et transports. On peut s'apercevoir en parcourant le document, au niveau des revenus du secteur

extractif, que 100% desdits revenus ont été divulgués par l'Etat, soit 500 milliards Fcfa de revenus budgétaires. 17 entreprises déclarantes, 7 entités d'Etat déclarantes, dont 99% couverts par l'exercice de rapprochement. Par ailleurs, indique le rapport, la contribution du secteur dans son ensemble a connu un fléchissement par rapport à 2015 en raison notamment de la conjoncture du secteur des hydrocarbures qui a connu une baisse des cours mondiaux du brut.

Dans les détails, pour les hydrocarbures, ils ont contribué à hauteur de 3,22 % au Pib en 2016 ; les revenus sont estimés 17,90 % ; 23, 76 % d'exportation et contribution dans l'emploi à hauteur de 0,01 %. Pour les mines et carrières, elles ont

contribué à hauteur de 0,11 % au Pib en 2016 ; les revenus ici sont estimés 0,07 % ; 0,03 % d'exportation et contribution dans l'emploi à hauteur de 0,2 %. En résumé, quand on additionne les hydrocarbures, les mines et les carrières, il ressort que, en 2016, le secteur extractif a contribué à 3,33% dans le Pib (5,43% en 2015) ; 17,96% dans le budget de l'Etat (21,05% en 2015) ; 23,79% dans les exportations (33,23% en 2015) ; 0,3% dans l'emploi (0,3% en 2015). Tels sont les chiffres clés contenus dans le Rapport Itie 2016.

Notons que ce Rapport est intervenu dans un contexte où le Cameroun prépare sa 2è validation prévue pour démarrer en décembre 2019. L'un des buts de la 2è validation est d'évaluer le

niveau de progrès dans la mise en œuvre des 14 mesures correctives formulées par le Conseil d'administration de l'Itie dans sa décision du 29 juin 2018. Par cette décision, le Conseil d'administration saluait le Cameroun pour ses progrès significatifs de la mise en œuvre de l'Initiative pour la période allant d'octobre 2013 à juin 2017. Le contexte est aussi celui des réformes impulsées, d'une part par le Décret du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Itie. Et d'autre part, par la Loi du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun qui table en faveur de la publication des contrats des

ressources naturelles.

L'objectif de l'atelier de publication du Rapport Itie 2016 était donc de vulgariser les informations contenues dans ledit Rapport auprès du public afin de nourrir le débat public sur la gouvernance du secteur extractif. On retient qu'au 22 février 2019, le Cameroun a publié 11 rapports de conciliation Itie, au titre des exercices, 2001/2004, 2005, 2006/2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, et 2016. Le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) en mars 2005. Il a été déclaré Pays conforme en octobre 2013.

Achille KAMGA

Yaoundé

Dans les coulisses de la fabrication des marmites

Cette activité qui attire les jeunes au quotidien, leur permet de trouver de quoi vivre, tout en aidant les ménagères à trouver des cocotes bon marché.

Ils sont plus d'une vingtaine de jeunes, constitués essentiellement des hommes. Au lieu-dit « Mokolo Elobi », ils sont à l'œuvre. A l'intérieur d'un édifice délabré qui borde le marécage, de jeunes s'affairent. Installés à même le sol, ou sur des tabourets, d'aucuns tiennent des broches, des pinceaux à fer, des ponces, pour polir les marmites. D'autres par contre se contentent de faire fondre les tôles d'aluminium. Un autre groupe se charge du limage et du lissage, afin

d'enlever les surplus d'aluminium restés sur la marmite. Ici sont construits plusieurs ateliers où des foyers fabriqués en terre rouge sont implantés. Aucune tenue de protection n'est exigée. Chacun est vêtu selon son choix, d'aucuns portent des babouches et d'autres des vieilles chaussures.

Parfait Tène, âgé de 40 ans, fabricant des marmites depuis plus de 6 ans nous fait comprendre que, « pour fabriquer une marmite, il faut avoir des vieilles tôles, et les appareils électroménagers en aluminium et aussi des carcasses des moteurs de véhicules ». Tous ces outils sont achetés dans des garages et dans des ménages. « On peut avoir des objets d'aluminium à partir de 300 Fcfa et plus. Ça dépend du matériel qu'on nous propose », ajoute-il. Cette fabrication nécessite beaucoup de charbon pour le chauffage des

tôles. « Nous avons besoin d'un sac de charbon que nous mettons dans les foyers en terre, lorsque le feu est allumé nous faisons fondre les objets en aluminium, jusqu'à obtenir un liquide fin », explique Marcel, un autre fabricant. « Vous voyez lorsqu'on finit de les faire fondre, c'est dans des terres mélangées à de la poussière qu'on verse dans un cadre en planche selon le modèle de couvercle et marmites souhaité », conclut-il.

Contraintes

Cependant, après avoir retiré les tôles d'aluminium déjà sur une forme de marmite, du moule, d'autres viennent les transporter pour les finitions. Car, cette dernière contient encore plusieurs débordements d'aluminium fondu. Marcel, écouté aux oreilles, se tient devant un

appareil fabriqué par eux-mêmes. « Ils ont juste acheté un moteur pour le mettre en marche », nous apprend-on. C'est avec ce dernier qu'il lisse les marmites avant de les installer devant des boutiques. Les prix varient en fonction de la grosseur. « On peut avoir les marmites de 1500 Fcfa, pour les plus petites et à partir de 5000 Fcfa, 10000 Fcfa, 15000 Fcfa voire 50000 Fcfa et plus, pour les moyennes et grandes marmites », explique Parfait.

Dans cette usine de fortune, plus de 20 marmites sont fabriquées tous les jours. Des commandes affluent également. Malgré plusieurs contraintes, cette activité nourrit son homme. « Nous pouvons gagner 2500 Fcfa voire plus cela dépend du nombre de marmite limés et lissés ».

Linda MINLO'O (Stg)

Electricité

IMPORTANTS CHANTIERS DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION A DOUALA ET YAOUNDE



27 février, 2019

Dans le cadre de son programme d'investissement 2019, Eneo Cameroon effectue d'importants travaux de renforcement et de sécurisation des réseaux dans les villes de Douala et Yaoundé. Il s'agit principalement de remplacer au total 170 kilomètres de tronçons de lignes aériennes et souterraines moyenne tension pour doubler leur capacité de transit d'énergie et renforcer la sécurité des ouvrages. Les lignes aériennes devant être construites essentiellement sur des poteaux en béton.

Compte tenu de l'état de saturation de certains équipements de notre réseau de distribution, le Conseil d'Administration a approuvé un budget d'investissement de 47,3 milliards de FCFA pour l'année 2019 (en croissance de plus de 30% par rapport à 2018). La somme de 26,2 milliards de FCFA a été alloué au renouvellement, au renforcement, à la sécurisation et aux extensions de réseaux de distribution d'énergie électrique.

L'objectif poursuivi à travers l'exécution de ce plan d'action est d'accroître la capacité d'alimentation et d'améliorer significativement la disponibilité de l'énergie électrique dans ces villes.

Ces travaux vont s'étendre sur une période de cinq mois et nécessiter des coupures pour des raisons de sécurité.

Eneo Cameroon remercie sa clientèle pour sa compréhension et son accompagnement face aux perturbations qui sont enregistrées dans la fourniture d'énergie électrique dans certains quartiers de Douala et Yaoundé pendant toute la durée de ces travaux.

Le programme de ces travaux est progressivement publié dans l'espace Travaux et Coupures sur www.eneocameroon.cm. Bien vouloir contacter le Centre de Relations Clients d'Eneo au 8010, ou encore au numéro WhatsApp 699119911 pour en savoir plus.

Le Directeur Central des Opérations
Basile Ekobena



Jacques Maboula Mboya

« La crise anglophone a développé une obsession communautariste »

Président national du nouveau parti Alliance Républicaine et non moins maire de la commune de Yabassi et autrefois président de la plateforme de la nouvelle République, il dresse le bilan de son mandat à la tête de l'exécutif communal de cette ville du département du Nkam en plein chantier. Il dénonce par ailleurs l'incarcération de Maurice Kamto et ses partisans et appellent au dialogue pour sortir de la crise anglophone.

S'il fallait jeter un regard rétrospectif sur votre mandat en principe qui devrait s'achever cette année, que direz-vous ?

Je vous dirai qu'on a fait un plaidoyer constant et insistant pour que notre route soit inscrite dans le budget d'investissement public (Bip). C'est désormais chose acquise. Après la route on a fait un plaidoyer pour que l'eau qui est la vie soit une préoccupation pour le pouvoir central et de la Camwater. Nous allons activement militer pour la résiliation du contrat avec la camerounaise des eaux qui n'a pas honoré à ses engagements ça été validé en haut lieu et aujourd'hui avec la Camwater nous avons un partenariat en vue d'accroître les capacités d'eau de la ville de Yabassi mais aussi étendre le réseau au-delà de la ville, nous avons aussi fait un plaidoyer pour avoir des stations solaires dans les villages environnants. Aujourd'hui nous avons 4 stations solaires, la réalité énergétique qui est entrain résolu avec le barrage en gestation œuvre des vietnamiens et un champ solaire de 50 ha qui a été gagné par la société TransAtlantique qui traîne pour mettre le projet en œuvre mais le marché a été passé à l'époque de Basile Atangana Kouna, la centrale hydroélectrique d'Eboume c'est aussi une initiative visant à autonomiser Yabassi en énergie électrique, ça prendra du temps mais c'est en cours. Ensuite l'on doit procéder au désenclavement d'autres localités, nous avons ouvert certaines routes et puis vous voyez que le périmètre de la voirie urbaine n'est pas construit parce que les entreprises travaillent mais l'on ne sait sur quels critères ces structures ont été choisies parce que manquant de capacités financières et techniques. Vous avez également la capacitation de la ville en matière de santé. L'hôpital de la ville a été modernisé, on a construit aussi dans des zones reculées des installations hospitalières, des écoles, et aujourd'hui vous avez l'éclairage public solaire qui a été mis en place pour palier au déficit d'énergie dans la nuit pour éclairer des zones de fortes activités, vous avez les bancs publics, les airs de jeux que nous avons créé, l'emploi jeune parce qu'aujourd'hui le personnel de la Mairie a été renouvelé à 60%, maintenant vous avez le projet de lotissement communal de plus de 100 ha pour sécuriser un peu les investissements des lieux de résidences de ceux qui arrivent et puis vous avez le projet de la cité municipale, sur cette année nous devons construire un terrain de football et un marché à Ndogbelle, la gare routière également. Donc il y a un ensemble de projets ramassés qui font en sorte que l'on ait fait de Yabassi une priorité.

Qu'est-ce qui vous a le plus manqué pour atteindre tous vos objectifs ?

Il y a des projets parfois attribués à des entreprises qui ont à peine deux brouettes, les travaux se font à al main alors que al vielle a besoins d'une route. Il ya le déficit de la décentralisation. Jusqu'à très récent tout était imposé à la mairie. La mise à disposition des ressources financières au niveau des communes a été un grand handicap car si



vous pensez un projet et quelqu'un d'autre décide du financement ça fait problème. Pendant que vous attendez qu'on démarre la fondation, on vous envoie les tôles. Nous n'avons pas assez de ressources, nous nous réjouissons des réformes en cours et nous déplorons que la crise anglophone ait impacté sur la trésorerie de l'Etat mais il faut que tout les projets soient financés dès la base pour que ce ne soit plus un homme par décret qui décide s'il vous donne ou pas parce que construire une communauté c'est une logique, c'est une projection. Pour l'instant c'est du tâtonnement et du bricolage, on ne construit pas par hasard, c'est une vision de long terme.

En termes de ressources qu'est-ce que la mairie de Yabassi a reçu en 5 ans ?

En moyenne des ressources transférées à la commune de Yabassi oscille entre 250 et 270 millions chaque année, on peut donc faire le ratio et ce sont des crédits malheureusement décidés ailleurs c'est-à-dire qu'on va vous envoyer des crédits qui ne cadrent pas avec votre vision et vos priorités ; des projets qui appartiennent au village d'un ministre, d'un député et c'est comptabilisé chez vous, les écoles qui n'ont pas d'élèves pendant qu'ailleurs on a un surplus d'élèves sans tables-bancs. C'est cette approche irrationnelle de construction du pays que j'ai toujours remis en question. Il faut mettre l'argent à la disposition des communes pour une vision des priorités.

En votre qualité d'expert en socio-développement. Pour réaliser ces projets futurs, il faut bien rester à la tête de cet exécutif communal ce qui sous-entend que vous n'êtes pas prêt à céder votre fauteuil de maire...

C'est notre devoir de construire nos villes si nous ne voulons pas voir nos enfants prendre la mer. Si nos enfants convoient l'étranger c'est parce qu'ailleurs certaines personnes ont fait leur boulot. Moi je ne sais que le faire, je l'ai appris de mes parents, moi je suis porteurs d'une vision, les choses ne sont pas faciles avec des luttes de clans et des lobbies qui sont réelles. Mais il faut continuer de porter cette vision pour ceux qui croient en vous. Je crois que le combat continue.

Lorsqu'on est un maire issu d'une formation politique telle que la votre dans un bastion du parti au pouvoir, comment on s'en sort finalement ?

C'est chacun qui sait que dans une élection locale que ce n'est pas un parti qui construit une nation mais des personnes. Quand vous parlez de parti, ça fait plus d'une trentaine d'années que le Rdpc est dans le Nkam je ne me souviens pas qu'il ait mis l'eau, la route, les infrastructures sportives, les airs de jeu comme leur priorité. Maintenant que nous arrivons, nous constatons qu'il y a urgence d'agir dans cette communauté. Les populations dans une certaine mesure reconnaissent qu'en 5 ans on a rattrapé beaucoup de choses et que c'est quand tu changes de gérant de boutique que tu sais que l'un des gérants était mauvais et l'autre bon. On a pu le démontrer parce

que si les recettes de Mairie était de 2 millions par an et qu'on passe à 57 millions par an ça veut dire que le gestionnaire mettait l'argent dans la poche pour faire autre chose. C'est la même commune, les mêmes entrées. En réalité certains faisaient de leur portemonnaie la finalité de l'argent public or le développement est au cœur de notre action politique ? Nos populations ont le temps d'apprécier.

Il n'ya pas longtemps vous avez créé l'Alliance Républicaine (Ar). Nous voulons savoir comment cette formation politique dans laquelle vous allez opérer se porte et compte s'implanter à l'aune des échéances électorales à venir ?

Le parti est déjà implanté et progressivement sans précipitation les gens adhèrent. Je crois que l'Alliance Républicaine fait son chemin et le projet est mieux structuré que ceux qui croit à l'improvisation.

Qu'est-ce que vous proposez au camerounais dans cette nouvelle vision politique ?

L'Alliance républicaine est un parti politique qui a pour mission de promouvoir la construction nationale d'après une base cohérente et logique, promouvoir la solidarité entre les communautés avec pour unique finalité la construction d'une république unique industrielle, solidaire qui offre l'égalité de chances à tous les citoyens. On ne partage pas la pauvreté, on partage la richesse. Une nation qui a à 80% des chômeurs est une nation à charge, une nation qui a 80% de travailleurs est une nation prospère. L'erreur de notre pays c'est d'avoir instrumentaliser le chômage et la pauvreté à des fins de leadership durable. Aujourd'hui on récolte en termes de crise anglophone, de Boko Haram, crise sociale et même politique à tous les niveaux. Il est temps de remettre les camerounais au travail. Et ça passe par l'industrialisation de notre tissu productif, la modernisation de notre système de production agricole qui ne doit plus être une agriculture de subsistance mais une agriculture mécanisée, moderne pareil pour notre élevage. L'Alliance Républicaine vise ainsi à réduire notre dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur cela en mettant en place une sécurité alimentaire. Il faut mettre en place un travail qui rend à l'homme sa dignité parce que jusqu'aujourd'hui 90% de camerounais sont en âge de travailler mais n'ont pas d'opportunités de le faire et par conséquence sont exposés à la précarité et sont dépendants du système qui a pour véritable fil conducteur la pauvreté pour contrôler les masses. Il faut que l'on vire de ce paradigme là pour aller vers une vision de la prospérité. Notre projet politique passe par la prise et l'exercice du pouvoir.

Comment vos partenaires de la présidentielle du 07 octobre 2018 ont apprécié la mise sur pied de cette démarche politique ?

Le dossier de l'Alliance Républicaine a été déposé avant la présidentielle. La plateforme n'était que pour soutenir un candidat à cette échéance politique. Tous ces gens savaient que l'Ar était en attente de légalisation. Le dossier est entré au ministère de l'administration territoriale en juin 2017 et on a attendu jusqu'à ce que ce soit légalisé. Ont a siégé avant la plateforme donc c'est un débat éculé. Nous sommes partis à la présidentielle, le choix a été fait, le président Biya a gagné, on doit se préparer pour les échéances futures.

En reconnaissant la victoire de Biya, vous sembler vous désolidariser du mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et son leader qui ont lancé un mouvement de contestation des résultats de al présidentielle dans ce qu'ils ont qualifié de hold-up électoral.

Je déplore l'arrestation de tous ces hommes politiques et je souhaite vivement qu'ils soient libérés mais on ne saurait occulter que nous sommes allés à l'élection sans organisation technique et financière ; j'étais président de la plateforme, à 48h j'ai tiré la sonnette d'alarme en disant que nous n'avons pas de scrutateurs, pas d'observateurs et ça risque d'être un préjudice face à un pouvoir qui a un appareil électoral très subtile, il est important que si nous devons aller au contentieux il nous faut les procès verbaux, cela n'a pas été du goût de mes collaborateurs à cette époque parce que je connais comment ça peut se faire et quand j'ai vu les signaux au rouge et du coup plusieurs n'ont pas pu produire les Pv c'était prévisible. Ceci dit, on a perdu l'élection parce qu'on n'a pas mis les hommes là où il fallait etc. maintenant sur des bases subjectives, jusqu'aujourd'hui je crois que même le Pr Kamto qui dit avoir gagné, nous on a jamais vu les statistiques de sa victoire. Il devait, en principe sur les réseaux sociaux publier ses scores bureau de vote par bureau de vote. Mais il se trouve que lors de la crise électorale, il n'avait que 5 000 procès verbaux sur 25 000. Moi je me demande s'il fallait arrêter la marche de la nation juste parce qu'on voudrait absolument faire entendre sa voix. Je pense qu'en tant que maire qui connaît les problèmes de ma ville, maître d'ouvrage qu'il ya comme urgence sept années de perdues, je me suis dit qu'il y a des camerounais qui gagnent leurs vies au jour le jour, qui nourrissent leurs familles avec ce qu'ils ont gagné la veille. J'ai trouvé ces marches comme l'obsession de gloire. Je crois que la politique ne s'arrête pas avec une élection. On doit tirer les leçons sur une élection pour préparer les prochaines échéances sans toutefois paralyser l'Etat et la nation. Je crois que Kamto a été mal conseillé. En tant que juriste, il n'aurait pas du défier l'autorité de l'Etat surtout dans un contexte où il y a des crises multiples, je crois que lui-même a prêté le flanc à ceux qui se réjouissent aujourd'hui qu'il n'ait pas respecté la loi. À mon sens c'est une erreur tactique et stratégique pour le Mrc. Ils ont perdu du temps et des énergies or maintenant il faut rattraper tout cela. On leur souhaite de sortir de prison, de cicatiser les blessures et d'envisager la politique dans l'apaisement, la réconciliation

Comment pensez-vous qu'on peut sortir de la crise anglophone puisque l'on est en année électorale ? Comment ça va se passer sur le terrain si le gouvernement multiplie des stratégies et que la All anglophones conférence a du mal à se tenir ?

Je pense que c'est une obsession communautariste. Les anglophones sont des camerounais et leurs problèmes vont se résoudre dans le Cameroun et non dans la communauté. En dehors de l'approche linguistique je crois qu'ils ont les problèmes de tous les camerounais qui sont socio-économiques, culturels etc. ils devraient plutôt voir comment amener tous ceux qui se sont engagés dans la voix suicidaires, la résistance à déposer les armes pour discuter avec le pouvoir en place parce que chaque jour qui passe nous perdons des vies des infrastructures, de l'énergie, de l'argent qu'on met dans le financement de la guerre qui auraient pu servir au développement de la nation. Pour l'instant, ils ont choisies une voix qui n'est peut-être pas appréciable, en 2013 pour sanctionner le régime nous avons pris le chemin des urnes. Qu'à cela ne tienne, il faut aller vers tout le monde pour chercher la paix, déposer les armes, que les religieux engagent le dialogue même avec les Sisiku Ayuk Tabe parce que la non violence parle plus fort que les bruits de canon.

Entretien réalisé par Dimitri AMBA

Encadrement

En bref

OTA : ce « village » qui forme l'élite du Tennis

C'est à Souza dans la région du Littoral, à environ 25 Km de Douala, que Joseph Oyebog a établi Oyebog tennis academy, un centre pour former l'élite du tennis de la sous-région Afrique Centrale.

Ce sont encore des gamins, mais des as en tennis. Ces deux jeunes pensionnaires du centre de formation, Oyebog tennis academy (Ota), se sont affrontés, le mardi 12 février, sous le regard admiratif de leurs camarades et des visiteurs. Un duel joué sur l'un des quatre courts en terre battue construits en plein cœur de ce centre de formation. La forte chaleur de la région du Littoral en ce mois de février, ne semble pas atteindre ces athlètes, emportés par leur passion dans cette cité haut de gamme, dédié à l'apprentissage de tennis. Avec leur raquette en main, ces apprentis portent sur leurs épaules, l'espoir du tennis camerounais et africain. Ils font partie de près de 32 pensionnaires, de moins de 20 ans, sélectionnés grâce à leur talent, qui bénéficient gratuitement dans ce centre, d'un cursus de sport-études.

C'est à Souza dans le département du Mounjo, région du Littoral, à environ 25 Km de la capitale économique du Cameroun, que Joseph Oyebog a décidé d'établir ce centre de formation, qualifié par le gouverneur de la région du Littoral, Samuel Ivaha Diboua, au cours de sa visite sur le site, de « la cité de tennis du Littoral ». Cette académie dispose entre autres, de quatre courts en terre battue et quatre autres en dur encore en construction, un dortoir de 32 places, pour garçons et filles, trois boukarous utilisés pour les études, une salle de conférence, un château d'eau, des champs d'ananas. Des bâtiments au standing impressionnant, qui apportent à ce centre limité en partie par une impor-



tante réserve forestière, une vue féerique et un cadre apaisé, idéal pour type d'activité. « Le site s'étend sur une superficie de 6,15 hectares et nous avons l'intention d'avoir les différentes surfaces de tennis, en terre battue, en dur et en gazon. Soit environ 20 courts de tennis. Ce qui nous permet d'avoir les plus grands courts en Afrique centrale et de l'Ouest », explique Joseph Oyebog.

Incubateur indispensable

Le centre prévoit dans quatre ans, de construire également des aires de jeux de plusieurs autres disciplines sportives (football, volleyball, basketball). Pour développer cette académie, son promoteur a lancé une collecte de fonds afin de réunir près de 1 500 000 Usd qui permettront d'achever les différents chantiers de Souza d'ici la fin de 2022. « En vingt ans, nous avons formé près de 10 mille jeunes au tennis, nous

avons une vingtaine qui ont obtenu des bourses universitaires aux Etats-Unis, nous avons établi plus de 25 centres d'initiation gratuitement dans tous les dix régions du Cameroun et au mois de décembre dernier, nous avons un pensionnaire qui a décroché un point ATP », dresse comme bilan l'ancien tennisman camerounais.

Si OTA est avant tout le rêve de Joseph Oyebog, son apport dans le développement du tennis camerounais, voir africain, fait de lui un incubateur indispensable au-delà des frontières nationales. « Ce centre est une grande importance pour les jeunes. Il y a des succès engrangés par ses pensionnaires au niveau international. C'est une fierté pour notre pays », affirme Bellé Titi, le maire de la Commune de Bonaléa, qui abrite cette infrastructure sportive.

Marie Louise MAMGUE

Christian Mbongo

« L'affaire Aloys Fouda est une grosse supercherie »

Patron de Chrim Management, une agence de management sportif spécialisée dans la gestion des carrières des footballeurs et le conseil en recrutement et structuration des clubs, le représentant de Balla Fouda Luc, le père du joueur Aloys Fouda, revient sur les subtilités de cette affaire qu'il a récemment portée à la haute attention du président de la Fédération camerounaise de football.



L'affaire Aloys Fouda que vous avez portée sur la place publique secoue le landerneau footballistique depuis deux semaines. Quel premier commentaire ?

L'affaire Aloys Fouda est aujourd'hui soumise à l'appréciation de la Fécafoot. Et selon ce que nous avons entendu de la part de M. Jean Flaubert Nono, manager général de l'Efbc, elle serait en cours d'arbitrage à la Cca. Mais nous pouvons vous rassurer que le Stade Malherbe de Caen a été parfaitement informé de la situation de ce dossier et s'en tiendra aux éléments que nous lui avons rapporté, qui qui reflètent la seule vérité de cette situation, n'en déplaise à un individu qui a voulu flouer ce club ainsi que le joueur, par des demandes impudiques et des méthodes ne respectant aucune éthique.

Le manager de l'Efbc a justement brisé le silence vendredi dernier en arguant une version de faits totalement contradictoire...

Écoutez, au-delà de la faiblesse de

l'argumentation, c'est le caractère risible des affirmations faites par M. Jean Flaubert Nono qui m'interpelle. Je vais simplement vous prendre quelques exemples des affirmations erronées qu'il a faites. M. Jean Flaubert Nono affirme de manière péremptoire que les agents camerounais qui ont fait signé Aloys Fouda à au SM Caen, ont caché à ce club le fait que le joueur, pendant sa formation au Cameroun, soit également passé par l'Efbc. Ce qui est un faux grossier. Car je pense qu'il est bien établi en France que pour la validation d'un contrat de joueur à la Lfp, il est obligatoirement nécessaire d'y joindre un passeport Fifa du joueur. Depuis le 22 mai 2018, M. Borrelli, le responsable juridique du SM Caen de l'époque avait reçu par mail, la documentation nécessaire à l'établissement du Certificat de travail d'Aloys Fouda, nécessaire pour l'obtention de son visa d'entrée en France. Dans ces documents y figure bel et bien le passeport Fifa du joueur, signé le 17 mai 2018, par M. Martin Etonge, consacrant bien à l'Efbc, deux années de formation, soit les saisons 2014/2015 et 2015/2016.

Mais il se trouve qu'à l'époque des faits Martin Etonge était déjà démis de ses fonctions de Sg de la

Fécafoot. Comment comprendre cela ?

C'est justement à ce niveau qu'il y a un mystère. C'est pourquoi nous demandons à M. Nono de consulter ses emails. Car, le 04 janvier 2019, il a reçu un email de M. Arnaud Saint André, l'actuel responsable juridique du SM Caen, en réponse à son email envoyé à ce club le 30 novembre 2018, en lui précisant très bien que le SM Caen avait reçu de la Fécafoot, le Passeport Fifa du joueur, reconnaissant deux années de formation à l'Efbc. En réponse à ce mail que lui avait envoyé M. Saint André, M. Nono a envoyé à ce club son passeport Fifa, de crédibilité douteuse, signé le 25 octobre 2018 par M. Martin Etonge, sensé ne plus être aux affaires à la Fécafoot. Je pense qu'on voit bien qui fait de la manipulation dans ce dossier. D'autre part, ce monsieur s'embrouille sur les années sportives et sur les années scolaires. Il est clairement établi que le contrat d'Aloys Fouda qui a été effectivement signé le 30 août 2013 prenait fin, comme il y est très bien écrit, à la fin de la saison sportive 2016. Au Cameroun, la saison sportive 2016, s'est achevée vers octobre-novembre 2016. Donc, la présence du joueur à ce moment-là au sein de l'Efbc ne consistait qu'à terminer sa saison sportive 2016. Ensuite, il est parti en équipe nationale U17 pour la Can, sans plus jamais revenir dans cette école. Les certificats de scolarité ou soins médicaux et autres, fait à ce moment-là ne saurait justifier le début d'une nouvelle relation contractuelle pour l'année 2016/2017. C'est une grosse supercherie.

Dans le communiqué qu'il signe en réponse à la requête que vous avez déposée à la Fécafoot, sieur Nono estime qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'une campagne de

désinformation visant à ternir son image et celui de l'académie dont il préside aux destinées...

Cela me fait juste sourire ! Avons-nous besoin d'en arriver à une telle bassesse ? Le but de nos actions est simple. Dans un premier temps c'est de protéger les intérêts du joueur ainsi que sa crédibilité et celle de son papa, que M. Nono a voulu entaché auprès du SM Caen. Secundo, c'est de sensibiliser la population sur ces pratiques peu recommandables de ces académies qui, sous le prétexte de vouloir préserver leurs investissements de formation, condamnent les joueurs par des engagements qui ne respectent aucun texte réglementaire. M. Nono affirme qu'il a envoyé le dossier de demande de licence par un transporteur, par pli au père ; dossier qui lui a été retourné par le même moyen, et il n'a pas vérifié si c'est bien le père d'Aloys Fouda qui l'a réellement signé. Cette explication est d'une légèreté affligeante pour un monsieur qui se passe pour être un professionnel, et surtout pour le sérieux de cette institution. C'est tout simplement pathétique. La vérité c'est que cette demande de licence a été volontairement signée dans cette école, en dissimulation du père parce que le manager savait parfaitement que M. Balla Fouda Luc ne l'aurait pas signé, sachant son fils libre à ce moment-là. Cela s'appelle en langage facile : du « Faux et usage de faux ». Pour ce qui est de l'avenant, il n'y a aucune disposition réglementaire qui permette d'en signer un, et de mettre un joueur de moins de 18 ans sous une convention de contrat de plus de 3 ans. D'ailleurs il a eu toutes les peines du monde à l'expliquer, car c'est un document administrativement et sportivement nul.

Propos recueillis par C.T.

Eliminatoires Can 2019

L'Egypte sans Salah pour le Niger et le Nigeria

Pays-hôte de la Can 2019, l'Egypte a deux déplacements au programme le mois prochain, d'abord au Niger le 22 mars dans le cadre des éliminatoires de la Can puis au Nigeria le 26 mars en amical. Pour ces deux derniers tests avant de déterminer sa liste pour cette prestigieuse compétition, le sélectionneur Javier Aguirre procède à une large revue d'effectif dans le groupe de 25 Pharaons dévoilé hier mardi 26 février.

Comme prévu, la star de Liverpool, Mohamed Salah, le capitaine Ahmed Elmohamady (Aston Villa) et le taulier de la défense centrale Ahmed Hegazy (Wba) sont ainsi laissés au repos, à disposition de leur club. Régulièrement appelés, les joueurs d'Al Ahly, Mohamed El-Shennawy, Ayman Ashraf, Hussein El-Shahat, Ramadan Sobhi et Marwan Mohsen sont eux aussi laissés de côté afin de faire place à pas moins de 10 nouveaux visages ! Parmi eux, des joueurs comme Ahmed Ayman Mansour et Nabil Emad (Pyramids) qui auront ainsi l'occasion de fêter leur première cape, tandis qu'Aguirre rappelle des éléments comme Karim Hafez (Kasimpasa, ex-Lens), Mahmoud Alaa (Zamalek) et Amr El-Sulaya (Al Ahly) que le technicien mexicain n'avait encore jamais convoqués. Charge aux intéressés de saisir l'occasion pour intégrer le bon wagon juste avant la Can !

Psg Fan de Mbappé, Tuchel n'oublie pas Aubameyang

Dans une forme du tonnerre ces dernières semaines, Kylian Mbappé affole les compteurs avec le Paris Saint Germain (Psg), confirmant match après match son début de carrière ahurissant. Sous le charme, l'entraîneur parisien Thomas Tuchel n'en oublie pas pour autant un autre buteur, certes moins impressionnant, qu'il a dirigé au Borussia Dortmund (2015-2017), Pierre-Emerick Aubameyang. « Si Mbappé est le meilleur que je n'ai jamais entraîné ? C'est difficile de répondre à cela. J'ai été le coach d'Aubameyang, Dembélé... 'Auba' reste mon joueur dans mon cœur », a commenté le technicien allemand en conférence de presse. « Kylian est exceptionnel, c'est clair mais je n'aime pas le mot 'le meilleur'. Je ne fais pas de hiérarchie. » Comme ça, pas de jaloux !